

CONTRE LA MILITARISATION :  
MANIFESTONS LE 16 MARS À 18 H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

T2137-521-8,00 F

ISSN 0026-9433

le monde  
**Libertaire**

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°521 JEUDI 8 MARS 1984 8,00 F

Charbonnages — Chantiers navals — Imprimerie — Textile — Métallurgie — Fonction publique

*face à la Crise*

**Pour un monde nouveau**



● **Vive la crise ?**

A grand renfort de publicité dans les médias, la crise est présentée comme un jeu nouveau.

PAGE 12.

● **Fonctionnaires**

Tous les syndicats (ou presque) sont contre l'austérité. Jusqu'où iront-ils ?

PAGE 4.

● **Iran / Irak**

Ceux qui tirent les ficelles de la guerre s'en partageront les bénéfices dans le sang des peuples !

PAGE 8.

FOP 2520

## communiqués

### • PERPIGNAN

Le groupe Puig-Antich assurera une permanence-vente le premier dimanche de chaque mois au marché aux puces, route de Bompas.

Nous rappelons que le *Monde libertaire* paraît tous les jeudis dans les kiosques de Perpignan : gare, maison de la presse, place Arago, rue des Augustins, rue du Pont-d'en-Vestit.

On peut nous contacter au 48, rue des Augustins, Perpignan.

### • HAGUENAU

La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste co-organise du 23 au 30 mars 1984 une semaine d'information sur la paix, la guerre, la militarisation de la société. Cette semaine se déroulera à Haguenau, salle Saint-Georges.

Dans la journée (14 h à 20 h) :

- exposition avec la participation de J.-F. Battelier qui présentera ses dessins, photos sur Hiroshima et Nagasaki, panneaux d'informations ;
- animations pour les jeunes ;
- tables de presse permanentes.

Dans la soirée (à partir de 20 h) : projections de films et débats.

Au menu :

- vendredi 23 mars, 20 h, projection du film « Prophétie », la réalité et les conséquences du bombardement atomique sur Hiroshima et Nagasaki ;
- lundi 26 mars, 20 h, débat « Les zones de conflits dans le monde — Les enjeux stratégiques » avec Yves Le Hénaff, projection du montage diapos « La course à la mort » ;
- mardi 27 mars, 20 h, débat « Les implications de l'armée dans la société » et projection du montage diapos de la C.N.T. sur la symbiose Armée-Education, avec la participation d'un membre du Collectif pour l'abrogation du protocole d'accord ;
- mercredi 28 mars, 20 h, débat « Le rôle des médias » avec la participation de journalistes et d'un membre du Collectif des scientifiques pour le désarmement ;
- jeudi 29 mars, 20 h, débat « Les religions face à la paix » avec la participation de représentants de différents courants religieux et d'un libre-penseur ;
- vendredi 30 mars, 20 h, débat « Face à la guerre : que faire ? » avec Solange Fernex (Parti écologiste), le M.A.N. et Pierre-Martial Cardona (*Avs de recherche*).

Un concert de soutien terminera cette semaine le samedi 31 mars à 20 h 30, à la M.L.C. de Haguenau avec le concours de Sylvie Reff, Serge Rieger et J.-P. Albrecht.

Cette semaine, ainsi que le concert seront retransmis par Radio-Dreyeckland sur 101,5 MHz.

Les organisateurs : Groupe écologie d'Outre-Forêt, Fédération anarchiste, Mouvement rural de Jeunesse chrétienne, Association du livre de la paix, des individuels.

Liaison du Bas-Rhin

### • SAINT-BRIEUC

Un groupe libertaire est en formation sur Saint-Brieuc. On peut le contacter à la permanence qu'il tient le premier vendredi du mois à 20 h 30, à la M.J.C. des Pateaux ou à la vente du M.L., le samedi matin, place de la Poste.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous plis fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

A partir du n° ..... (inclus) Pays .....

Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien

Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre  Règlement

(à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures  
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amelot, 75011 Paris (m° République)  
tél. : 805.34.08

Permanence du Secrétariat administration, sec-  
teur imprimerie :  
le samedi de 15 h à 17 h,  
à la librairie du Monde libertaire.

BIBLIOTHEQUE • DOCUMENTATION-ORIENTATION • N° 11

### LE PROBLEME NATIONAL ET LE FEDERALISME LIBERTAIRE

G. BALKANSKI



EDITIONS • NOTRE ROUTE • AUSTRALIE 1983  
GROUPE VARLIN DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Le groupe Varlin (F.A.) et les éditions Notre route ont édité une brochure : *Le problème national et le fédéralisme libertaire* de G. Balkanski. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 20 F.

EDITIONS DU RIFLARD

VIVRE  
EN SÉCURITÉ

Jean-Charles Rolin

Groupe Montreuil-Rosny  
de la Fédération anarchiste

2

Les éditions du Riflard du groupe de Montreuil-Rosny de la Fédération anarchiste viennent d'éditer une brochure *Vivre en sécurité* de Jean Rolin, consacrée aux problèmes que posera la délinquance dans une société anarchiste. Cette brochure est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F.

## liste des groupes f.a.

### • PROVINCE :

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-rhône : Marseille, Bouc-Bel-Air — Calvados : Caen — Charentes-Maritimes : Marennes, Rochefort — Côte d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure : Evreux — Finistère : Brest, Quimper — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse nord, Toulouse sud — Haute-Saône : Gray — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Jura : Dôle — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers — Manche : Charbourg — Marne : Reims — Morbihan : Lorient — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Creil — Orne : Flers, La Ferté-Macé — Rhône : Lyon — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Haute-Vienne : Limoges — Yonne : Auxerre.

### • RÉGION PARISIENNE :

Paris : douze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> — Banlieue sud : Fresnes-Antony, Vallée de Chevreuse-Rambouillet, Villejuif, Melun — Banlieue est : Gagny, Neuilly-sur-Marne, Chelles, Montreuil, Rosny, Bobigny, Drancy — Banlieue ouest : Houilles, Sartrouville, Versailles, Conflans-Sainte-Honorine — Banlieue nord : Villeneuve-la-Garenne, Saint-Ouen, Argenteuil, Colombes, Sevran, Bondy, Epinay-sur-Seine.

### • LIAISONS PROFESSIONNELLES :

Liaison des postiers, Cercle inter-banques, Liaison ORTF.

### • LIAISONS :

Nord : Noyon, Valenciennes, Stella-plage — Picardie : Pont-Sainte-Maxence — Est : Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Doubs — Ile-de-France : Mantes-la-Jolie, Corbeil-Essonnes — Ouest : Lamballe, Routot, Laval, Poitiers, Saintes, Chatelleraut, Angoulême — Centre : Blois, Vierzon, Le Puy, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand, Nord-Haute-Loire — Sud, Sud-Ouest : Aix-en-Provence, Le Caylar-Lodève, Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Sainte-Affrique, Sète, Canne-la-Bocca, Lot, La Seyne-sur-Mer, Nice — Rhône-Alpes : Chambéry, Bourgoin-Jallieu — Corse : Ajaccio.

## communiqués

### • AGEN

Salle comble au Centre culturel d'Agen où avait lieu le 24 février une soirée-débat traitant des dangers d'une ingérence militaire dans l'enseignement scolaire par le biais du protocole d'accord Henu-Savary.

Au cours du débat, précédé par la projection du film d'Yves Boisset « Allons z'enfants », il fut annoncé la date d'une manifestation qui partira de la place de Verdun (face au lycée technique) le mercredi 14 mars à 15 h. Cette manifestation agenaise du Collectif « Lot-et-Garonne » auquel participe, depuis sa création, le groupe d'Agen de la Fédération anarchiste, s'inscrit dans la programmation d'une semaine d'action nationale pour l'abrogation du protocole Henu-Savary.

Gr. d'Agen

### • DIJON

Tous les dimanches, le groupe de Dijon anime une émission « Radio libertaire », de 21 h à 24 h sur Radio-K-Libre, 87,9 MHz. Ces émissions sont rediffusées les lundis suivants de 15 h à 18 h.

## débats

### • PARIS 18<sup>e</sup>

Le groupe libertaire Louise-Michel organise dans son local au 10, rue Robert-Planquette, Paris 18<sup>e</sup>, métro Blanche ou Abbesses, chaque jeudi à partir de 20 h, une série de cours. Au programme : le 8 mars, la reconstruction de l'anarcho-syndicalisme espagnol de l'après-guerre jusqu'en 1960 par Ramon Rufat ; le 15 mars, l'anarcho-syndicalisme espagnol contemporain par Franck Mintz.

## sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes de la F.A. — PAGE 3 : Editorial, En Bref, Communiqué, Censure ou relégation — PAGE 4 : Fonctionnaires, Les gueules noires — PAGE 5 : Thatcher, Inter-Assistance — PAGE 6 : Nationalisme basque et terrorisme — PAGE 7 : Les routiers — PAGE 8 : La lutte des communautés, Le conflit Iran-Irak — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Archives — PAGE 11 : Radio-Libertaire, Note de lecture, Communiqué, art plastique — PAGE 12 : LA crise-spectacle.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris-11<sup>e</sup>

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n° 55 635

Imprimerie : « Roto de Paris » 24, rue des Rigoles, Paris 20<sup>e</sup>

Depôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977

Rotage 205 — Publi Rotage

Diffusion SAEM Transport Presse

## en bref... en bref...

• Des camarades de la Fédération anarchiste communiste algérienne organisent un colloque sur le racisme le samedi 10 mars à 18 h 30, salle Ambroise-Paré, 21, rue de Fresnes-Bast, Argenteuil.

• *Infos et analyses libertaires*, journal des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault, édité par le groupe de Béziers de la Fédération anarchiste et par des anarchos-syndicalistes de Perpignan, en est à son 11<sup>e</sup> numéro. Il est en vente aux librairies suivantes : Le Futur antérieur, librairie Torcat, librairie de Catalogne et à la librairie du Monde libertaire.

• Le congrès international de l'A.D.M.E. (Association pour le droit de mourir dans la dignité qui regroupe 500 000 adhérents de par le monde) aura lieu du 20 au 23 septembre au Palais des congrès de Nice. Des personnalités des quatre coins du globe seront présentes pour donner leur point de vue. Une première conférence aura lieu le 17 mars 1984 à 14 h 30 à l'hôtel Aston, au 12, avenue Félix-Faure, à Nice.

• Pierre Méric, auteur, compositeur, interprète et écrivain vient de sortir une cassette de 14 chansons à sensibilité libertaire. Elles sont disponibles contre 60 F. Pour la correspondance : Les Grands Chemins, 14, rue Grande, 83560 Vinon-sur-Verdon.

• Le projet de construction d'un complexe culturel à grande échelle à Sainte-Croix-du-Verdon (Haut-Var) ne verra pas le jour. En effet, la lutte des associations et de la population locale contre la dégradation de ce site a obligé les promoteurs de retirer leur option sur le site.

• Des militants écologistes rouennais se sont enchaînés une dizaine d'heures le 22 février pour protester contre le passage « clandestin » de wagons transportant des déchets radioactifs pour La Hague. Dernièrement, un de ces wagons s'est renversé sur la voie de triage de Sotteville (Rouen), les employés ne sachant que faire, ignorant tout des dangers encourus.

• Le 6 mars, à la Mutualité, C. Ribéro, Hamou Cheheb et Malaïka chanteront pour le journal *Lutter* à 20 h 30. La Mutualité se situe au 24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>.

• Une réunion-débat aura lieu samedi 17 mars à 15 h au 33, rue des Vignolles, Paris 20<sup>e</sup>. Cette réunion est proposée dans le but de découvrir un syndicalisme différent dans le domaine de la communication.

• La Confédération de défense des handicapés et retraités tiendra ses permanences les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, à partir de 18 h, au 32, rue Raymond-Losserand, Paris 14<sup>e</sup>. Tél. 355.02.23.

• Le syndicat de l'éducation de la C.N.T. invite tous les camarades intéressés à la journée d'information sur le thème : « Pour une éducation anti-autoritaire » qu'il organise le samedi 10 mars, au local de l'Union locale Paris, 39, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris 9<sup>e</sup> de 14 h à 20 h.

• L'A.G.E.C.A. fête ses 10 ans le 24 et 25 mars. Ce « lieu » de la vie associative présentera du 23 mars au 3 avril Alain Gesgon et ses affiches. Samedi 24 mars, de 14 h à 18 h, forum inter-associations ; à 20 h 30, soirée cabaret avec Alexandre Fourier. Dimanche 25 mars, matinée théâtre à 14 h 30 avec le théâtre du Levant. A.G.E.C.A. 177, rue de Charonne, Paris 11<sup>e</sup>.

Soutenez Le  
Monde Libertaire  
Souscrivez

## CENSURE AU SALON DU LIVRE

COMME chaque année, depuis 4 ans, le Salon du Livre aura lieu au Grand Palais (du 23 au 28 mars), réunissant 700 éditeurs francophones et plus de 100 000 visiteurs. Mais en 1984, les éditions du Monde libertaire seront absentes !

Censure ! Non pas celle, brutale et autoritaire du « non » catégorique ; mais la censure, feutrée et insidieuse du « Nous n'avons plus de place au rez-de-chaussée ; mais là-haut, au balcon supérieur, il nous en reste encore. » Et l'on pourrait ajouter, ironiquement, « là, au moins, vous ne serez pas dérangés par les visiteurs ! » Censure ! Non pas, les organisateurs (l'O.I.P.) sont prêts à louer, pour environ 10 000 F, un stand qui n'aura guère de visiteurs (nous en avons fait l'expérience en 1982), et ainsi obtenir la mise à l'écart d'un mouvement de pensée gênant.

Mais pour bien saisir l'hypocrisie et l'habileté de cette rélegation, il faut narrer les faits tels qu'ils se sont produits. Début décembre, les organisateurs du Salon du Livre nous ont contacté pour participer à celui-ci (ainsi que nous le faisons depuis deux ans) en nous proposant un stand sur le balcon supérieur. Connaissant le peu de passage de ce genre de lieu (accès par un escalier, couloir étroit, passage difficile, zone en dehors de la vue des visiteurs) nous avons pris contact par téléphone, en demandant un stand au rez-de-chaussée ou sur la mezzanine qui entoure ce dernier. Pas de problème, suite à notre réclamation, on allait nous envoyer un autre dossier d'inscription, en relation avec nos souhaits.

Le temps passe, et nous recevons fin janvier une demande à remplir pour occuper un stand... sur le balcon supérieur. Tiens, c'est bizarre cette obstination ! Sans tarder, nous demandons donc des explications à ce propos. Mais hélas, maintenant il n'y a plus un stand de libre, ni au rez-de-chaussée ni sur la mezzanine. La tactique est plai-

sante et habile ! « Comment une censure ? » — « Mais, mon bon monsieur, nous leur avons proposé un stand sur le balcon ? — « C'est une mise à l'écart ? » — « Mais non, s'ils n'avaient pas tardé à s'inscrire, ils auraient pu trouver un stand au rez-de-chaussée ou sur la mezzanine ! »

Quelle belle façon de nous mettre de côté, ceci sans avoir à formuler de refus. Si l'on ne veut pas d'éditions anarchistes au Salon du Livre, il faudra le dire clairement. Notre insistance n'a pas pour objet une perspective de gains financiers puisque cette participation est une opération déficitaire — ce qui semble être une tradition pour tous les éditeurs. Non, nous voulons œuvrer à la représentation du courant libertaire de la culture et ce, dans les meilleures conditions possibles. Cette présence revêt aussi l'intérêt pour Radio-Libertaire d'effectuer des émissions en direct du stand avec différents auteurs.

Nous accusons donc les organisateurs du 4<sup>e</sup> Salon du Livre, de s'être livrés dès le début, à une pratique d'exclusion et de mise à l'écart. Ceux-ci, après le succès des années précédentes, veulent rentabiliser au maximum l'affaire et reléguer « au grenier » les mal-pensants, pour préserver aux éditeurs argentés et commerciaux les places de choix.

Nous refusons cette pratique et nous vous demandons de téléphoner à Jean-Marc de Chauvigny et à Jean-Pierre Jouet, ou à leur secrétariat, au 562.84.58, afin de montrer votre étonnement et exprimer votre désapprobation quant à l'exclusion de fait des éditions du Monde libertaire. Nous parions même — suite à vos appels et à ceux de vos amis — qu'une place au rez-de-chaussée ou sur la mezzanine pourrait se libérer. De notre côté, nous saurons tirer les conséquences d'un refus définitif, et nous montrerons notre détermination à lutter contre toute forme de censure.

Les administrateurs

## COMMUNIQUÉ

L'avenir s'annonce-t-il radieux ou penche-t-il vers un monde de conflits toujours plus meurtriers et de contrôle accru de tous les êtres ?

Force est de constater, qu'aujourd'hui, la crise s'accroît et le militarisme s'affirme. Du Liban à l'Amérique centrale, les exemples ne manquent pas.

La France, outre ses interventions néo-colonialistes au Tchad, ne demeure pas épargnée par le développement de la militarisation de la société. En témoignent les protocoles d'accord conclus entre le ministère des Armées et ceux de l'Éducation, de la Culture et de la Santé. Le premier n'a pour objectif qu'une symbiose entre les secteurs militaires et éducatifs.

Les réfractaires à l'armée subissent enfin les réformes entreprises par le gouvernement socialiste et communiste : la répression n'ayant jamais été aussi lourde.

• Pour demander la levée des poursuites envers les antimilitaristes ;  
• pour exiger l'abrogation des protocoles d'accord ;  
• pour dénoncer la militarisation croissante de la société ;  
la Fédération anarchiste vous appelle à manifester le vendredi 16 mars, à 18 h, place de la République, à Paris.

Fédération anarchiste

## Editorial

LE Parti socialiste, aux rênes de l'Etat depuis mai 81, entend bien y rester et cela contre vents et marées. Pour cela il gère les affaires de l'entité géographique France au mieux des intérêts du capitalisme qui veut que la machine industrielle produise de plus en plus pour un coût moindre. Pour cela charbonnages, textile, chantiers navals, industrie automobile, sidérurgie, imprimerie doivent être restructurés, ce qui implique des licenciements pour une meilleure rentabilité.

L'année 1984 sera donc l'année des mutations industrielles et le gouvernement avec ses composantes socialiste et communiste cherche le « meilleur » moyen pour faire avaler la couleuvre sans trop de mal. « Le Nord c'est ta région, Mauroy ne nous déçoit pas » disait une pancarte dans la manifestation des mineurs à Paris... Mais Mauroy et tout le gouvernement ont tranché : la production charbonnière doit considérablement se réduire et pour ajouter l'éclairage nécessaire au tableau il y a 6 000 licenciements, qu'on les appelle suppressions d'emploi ou reconversions.

Des âmes charitables pensent que le gouvernement actuel a un avantage sur le précédent, c'est qu'il aurait l'appui des syndicats. Toutes les manifestations actuelles contre les bradages industriels et l'austérité ne seraient donc que des barouds d'honneur destinés à sauver la face vis-à-vis de l'opinion publique et des adhérents ?

« Mauroy, souviens-toi de 1963 » proclamait une autre pancarte vendredi dernier, en effet en 1963 la grève, au départ prévue pour quarante-huit heures, s'était prolongée trente cinq jours ! Le Premier ministre doit en effet se demander si tout ira bien et si les bureaucraties syndicales en place tiendront bien leurs troupes en mains. Dans un dernier numéro du *Nouvel Observateur*, Michel Rocard, dans un face à face avec Simone Veil, disait qu'une « sensibilité anarcho-syndicaliste était toujours présente dans le mouvement syndical français et pas seulement à la C.G.T. Ce qui expliquerait l'apreté des conflits syndicaux en France ce serait l'héritage traumatisant de la Commune. A croire que la lutte des classes est un héritage dépassé du XIX<sup>e</sup> siècle et qui va disparaître avec le temps. Que M. Rocard en soit sûr, la « sensibilité anarcho-syndicaliste » du mouvement syndical français fera parler d'elle !

## POUR L'ÉDUCATION... LIBERTAIRE

LE groupe d'Angers de la Fédération anarchiste avait organisé le 22 février une conférence-débat sur le thème de l'école et de l'éducation libertaire. A un moment où le clivage école publique-école privée ressurgit de façon aiguë dans ce pays, il était de notre rôle de militant révolutionnaire de préciser ou de réaffirmer notre position face au problème scolaire et de définir quelles luttes nous voulions impulser dans l'éducation nationale. Une quarantaine de personnes était donc présente pour écouter notre camarade Jean-Marc Raynaud développer nos thèses en matière d'éducation. Tour à tour, furent abordées la pédagogie libertaire mise en place à la Ruche, la nécessaire articulation de la lutte éducative

avec l'ensemble du mouvement social, la condamnation sans équivoque par les anarchistes de l'école dite libre et la nécessaire dénonciation du mythe libérateur et égalitaire de l'école publique.

Un débat eut lieu ensuite, à propos de la situation dans le département, en matière d'innovation pédagogique et plus généralement à propos du contenu d'une pédagogie libertaire. Soirée intéressante donc, en tout cas nécessaire pour que l'intervention anarchiste s'ouvre résolument sur les grands problèmes du moment, surtout lorsque ceux-ci interpellent de si près une démarche et un combat historique du mouvement anarchiste.

Gr. d'Angers



# LES GUEULES NOIRES À PARIS

**P**OUR qui se promenait vendredi après-midi dans le 8<sup>e</sup> arrondissement à Paris, la ville avait des allures d'état de siège. La proximité de l'Élysée explique souvent la présence d'individus casqués à tous les coins de rues, mais le nœud du problème ce jour-là se situait non loin du métro Miromesnil au siège des Charbonnages de France. Rue bloquée et cars de C.R.S., tout était fait pour protéger la société dont le conseil d'administration a annoncé 6 000 suppressions d'emploi pour 1984, en avant-gout des 25 000 à 30 000 prévues pour 1988.

Sur le chiffre de 6 000, on compte 3 542 départs en retraite et « départs naturels » et 2 548 reconversions. La production de 18,5 millions de tonnes en 1983 serait ramenée à 17,37 millions en 84. Au lendemain du 10 mai 81 les pouvoirs publics avaient déclaré que la production nationale devait avoisiner les 30 000

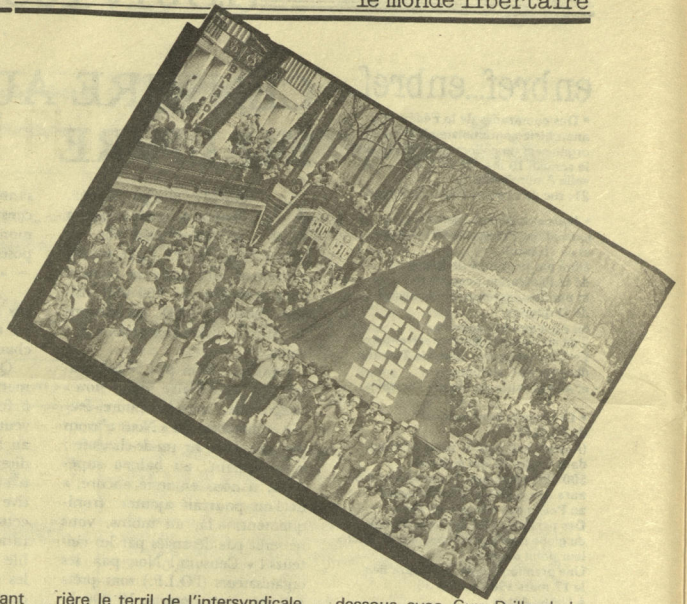
tonnes ; en 1988, les prévisions sont entre 10 et 13 millions... Les promesses électorales ont une fois de plus cédé le pas à un réalisme politique devant la crise qu'il faut gérer au moindre mal en faisant des cadeaux au patronat. Les décisions des

Charbonnages de France quant à l'avenir de la profession ont provoqué une levée de boucliers de la part des organisations syndicales pour une fois unies, adversité oblige ! Dix mille mineurs ont défilé vendredi dernier dans les rues de Paris der-



A.F.E.

L'unité syndicale.



rière le terril de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-C.F.T.C.-F.O.-C.G.C. pour défendre l'industrie du charbon. Mais si les organisations syndicales (1) dans les discours prononcés place de la République se réjouissaient d'entendre « le non ferme et résolu des mineurs résonner dans la capitale », se refusant « de sacrifier les mineurs sur l'autel de la rentabilité » ou réclamaient « une politique énergétique nationale où le charbon ait toute sa place », les fleurets étaient dans l'ensemble mouchetés, malgré que la grève ait été fortement suivie (86% en Lorraine). Malgré une forte mobilisation, une unité syndicale jusqu'ici sans nuages, la manifestation fut sans véritable enthousiasme, voire désenchantée. L'union des dirigeants syndicaux s'affichait pourtant au premier rang du défilé avec les responsables des cinq fédérations de mineurs avec en prime Krasucki, bras dessus bras

dessous avec Guy Drillaud, le secrétaire général de la C.F.T.C. !

Les temps changent et les problèmes restent c'est le moins qu'on puisse dire. Il y a cinq ans, la marche des sidérurgistes à Paris avait donné lieu à de violents affrontements avec les forces de l'ordre et obligé le gouvernement de droite à freiner le plan de restructuration dans l'aciérie. Aujourd'hui, sous un gouvernement de gauche, une manifestation de mineurs se termine dans une tranquillité grise et 6 000 suppressions d'emploi en prime. De retour sur le terrain, face à la retraite anticipée et à la reconversion hypothétique, les problèmes auront une autre urgence.

Alexis Pierre

(1) Les citations des discours syndicaux n'ont pas été créditées, les angles ayant été tellement arrondis qu'ils sont interchangeables !

## FONCTIONNAIRES : L'ÉPREUVE DE FORCE DU 8 MARS

**L**E mois dernier, le jeudi 16 février pour être précis, les syndicats de fonctionnaires C.G.T., F.O. et C.F.D.T. défilèrent dans une « unité dispersée » pour la première fois depuis belle lurette (1). Un communiste comme secrétaire d'État à la fonction publique mettait un éclairage particulier sur les relations entre les syndicats et l'État patron. Qui allait pour les confédérations syndicales être la cible principale dans les revendications pour le maintien du pouvoir d'achat : le gouvernement, l'État ou Anicet Le Pors ? La C.F.D.T. a répondu à sa manière quand, après deux heures de réunion avec le secrétaire d'État Anicet Le Pors, elle a estimé que les propositions allaient « dans le bon sens », se désolidarisant ainsi de ce que pourrait dire les autres confédérations syndicales. Ce genre de déclaration a pu surprendre venant de la C.F.D.T., car en général c'est la C.G.T. qui déclare que « ça va dans le bon sens », avant de serrer les boulons...

La C.F.D.T. et la C.F.T.C. font bande à part dans la rupture consommée entre Anicet Le Pors et les syndicats. Au cours de deux heures de réunion, il a proposé, entre autre, une prime de 500 F et une augmentation des traitements de 1% au 1<sup>er</sup> avril 1984. C'est vraiment peu pour combler le retard question perte du pouvoir d'achat ! « Les propositions que l'on vient de nous faire sont inacceptables » a dit Jacques Pommatan, tandis qu'André Giaque, secrétaire général des fonctionnaires Force-Ouvrière dé-

clarait : « Aujourd'hui nous avons assisté à la mort de la politique contractuelle ». Peu-être un peu plus prudente, la représentante de la C.G.T. Mme Hirsberg a estimé que le gouvernement venait de « prendre la lourde responsabilité d'un conflit majeur. »

Dans leur grande majorité, les organisations syndicales représentant les travailleurs de l'État, ont donc dit non à la politique d'austérité. Un mot d'ordre de grève a été lancé pour le 8 mars, mais pas dans l'unité, c'est le moins qu'on puisse dire. La F.E.N., la C.G.T. et les autonomes appellent à une grève de vingt-quatre heures pour le 8 mars, F.O. double la mise et lance une grève de quarante-huit heures le 8 et 9 mars (C.F.D.T. et C.F.T.C. restant en dehors du coup).

Allons-nous assister à un nouveau « 16 février » où chacun de son côté, les confédérations syndicales vont vouloir faire démonstration de leur capacité de mobilisation, ou un semblant d'unité verra-t-il sanctionner l'échec de la négociation salariale dans la fonction publique ? A part les vœux pieux (sic !) de la F.E.N. qui espère, « fidèle à sa tradition », que la grève sera le plus unitaire possible, les banderoles unitaires ne semblent pas prêtes pour cette fois-ci. Outre qu'il n'y a pas d'appel commun (comme cela a été fait dans les charbonnages par exemple), Force-Ouvrière serait peu favorable à des défilés dans la rue... A l'heure où vous lirez ces lignes, on saura si les arrêts de travail ont pris le des-

sus sur les manifestations dans les rues. Aujourd'hui nous ne pouvons que constater qu'au niveau des instances syndicales, ça freine ! Pourtant dans les banques, il y a eu grève pour la défense du pouvoir d'achat, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O., la C.G.C. acceptant les propositions salariales de l'Association française de banque (l'organisation des cadres serait restée muette à la réunion du 29 février !). A Air France, l'ensemble des organisations syndicales du personnel au sol et du personnel navigant a décidé d'une grève de vingt-quatre heures le 8 mars. Vendredi dernier, à Paris, les fédérations des mineurs C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. ont manifesté unitairement contre les milliers de licenciements programmés par la direction des Charbonnages de France. Le moins qu'on puisse dire, est qu'il y a de la matière... A nous de pousser pour que ça aille à la fois plus loin et différemment, que cela ne se traduise pas seulement par des timbres syndicaux pour assurer la paye des permanents !

Jean-Pierre Germain

(1) Au sujet d'un article paru dans le Monde libertaire du 23 février 1984 sur cette journée d'action, un lecteur me fait remarquer, que pour la C.F.D.T., ce n'étaient pas les fédérations qui avaient appelé à une « manif bis » l'après-midi, mais les Régions parisiennes professionnelles de la Santé, de l'Équipement, des Finances, du S.G.E.N. et des P.T.T., ce qui renforce le succès de cette réponse à la non mobilisation confédérale. Merci, lecteur vigilant !

# RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE À LA B.N.P.

TROIS militants syndicalistes du Syndicat démocratique des banques (S.D.B.) (1) sont inculpés pour « violences, voies de faits, coups et blessures volontaires » à la suite d'une provocation orchestrée par le directeur de l'agence B.N.P. Gambetta, à Paris 20<sup>e</sup>, où le S.D.B. est représentatif depuis mai '81 et en est la première organisation syndicale avec près de 50% des voix.

## Les faits

Vendredi 10 février, 2 délégués du personnel et leur représentant syndical se présentent dans le bureau de M. Rossi, directeur de l'agence Gambetta, pour exiger des explications sur la révocation de Jean Guasco, délégué du personnel. Depuis le 31 janvier, la direction refuse de recevoir les délégués et de répondre précisément à leurs questions.

C'est donc vers 12 h que M. Rossi, qui n'en est pas à la première provocation de ce genre, bouscule Marc Besnainou, secrétaire général du S.D.B. et l'empêche de sortir de son bureau. Eric Ruotolo, délégué du personnel également, tente de

s'interposer et à ce moment, M. Rossi, simulant avoir été bousculé, se laisse tomber au sol. Il fera constater, non pas à l'hôpital où il a été emmené, mais par un médecin (qui l'arrêtera 15 jours) des « hématomes au visage, au coude et le coccyx félé ». Or, plusieurs personnes l'ont vu alertement gambader moins de 2 h après l'incident, pour aller faire sa déposition au commissariat de police.

Comme un ballet bien réglé, police, pompiers et huissiers surgissent, Eric Ruotolo et Marc Besnainou sont emmenés illico au commissariat du 20<sup>e</sup>. Jean Guasco, « le révoqué », qui attend dehors, se présente au poste de police pour prendre

des nouvelles de ses deux camarades. Il est aussitôt arrêté. Les trois syndicalistes ne sortiront qu'à 23 h, menottes aux poings, pour être conduits au Dépôt où ils passent la nuit et la journée du samedi... la suite, on la connaît !

## Répression anti-syndicale

Cette répression anti-S.D.B., parfois plus insidieuse, n'est pas récente à la B.N.P. Gambetta. Le S.D.B. a même déposé une citation directe au tribunal correctionnel contre le P.D.G. de la B.N.P. pour « délits d'entrave à l'exercice du droit syndical, à la libre désignation et à l'exercice régulier des délégués du personnel ».

Ainsi Jean Guasco, révoqué pour « injures à un responsable », ce que dément la majorité du service, a déjà fait l'objet d'une tentative de rupture de contrat de travail pour un soi-disant « retard d'arrêt maladie » et cela

quelques jours seulement après la fin de la protection légale de 6 mois dont bénéficie les anciens élus. Il faudra une procédure prudhomale pour enrayer la tentative.

Le S.D.B. est victime de provocations continues : incidents bidons avec des clients, « bousculades » des militants, etc. A la veille de la restructuration bancaire (informatisation à outrance et fusion des groupes bancaires), entraînant des milliers de suppressions d'emplois (60 000 dans les 5 ans à venir, soit 15% des effectifs) la B.N.P. tente, avec un acharnement sans égal, de se débarrasser des militants les plus combattifs. Aujourd'hui, c'est le S.D.B., mais c'est aussi le Syndicat de lutte des travailleurs (S.L.T.) à Usinor-Dunkerque, avec le licenciement de Frantz Flatshler, le Syndicat autogestionnaire des travailleurs (S.A.T.) aux P.T.T.-Lyon,

les militants C.F.D.T. des P.T.T.-Créteil, etc.

Suite aux inculpations (2), le S.D.B. a contacté toutes les autres organisations syndicales. Sans succès. Elles ont délibérément choisi le camp de la direction, heureuses de se débarrasser de ce petit syndicat qui leur conteste le droit exclusif de représentativité du personnel depuis 5 ans. Mais il ne faut surtout pas vendre la peau de l'ours, avant de l'avoir tué ! Et le S.D.B. n'a pas du tout l'intention de baisser les bras, loin de là !

## Syndicat démocratique des banques

(1) Syndicat démocratique des banques : permanence les mardis à partir de 18 h, 130, rue Lafayette, Paris 10<sup>e</sup>.

(2) Ils sont inculpés sur plainte du procureur de la République alors que ni la B.N.P. ni la prétendue victime n'ont porté plainte.

## THATCHER ET LES SYNDICATS

Le syndicalisme anglais est aujourd'hui à rude épreuve. Non content de leur faire subir, voire partager sa politique d'austérité le gouvernement britannique, en la personne de Margaret Thatcher veut leur faire avaler une nouvelle couleuvre : la non-reconnaissance du fait syndical au centre d'écoutes de Cheltenham. Les faits : le Premier ministre a donné jusqu'au début mars aux 7 000 employés pour choisir entre l'abandon de tous leurs droits syndicaux (donc leur non-adhésion au syndicat) contre une prime de 1 000 livres (soit près de 12 000 FF) ou une nou-

claré qu'il ne céderait pas et, que des grèves étaient envisagées contre ces mesures. Risque grave puisque selon une loi votée dernièrement par les conservateurs, les grèves de solidarité sont interdites !

Les T.U.C. britanniques, pourtant très marqués par leur « nouveau réalisme » vis-à-vis de la politique d'austérité de Margaret Thatcher, seraient-ils poussés malgré eux à l'illégalité ? On se souvient qu'à la fin de l'année dernière, la direction syndicale des T.U.C. avaient interdit au syndicat du Livre londonien de faire grève. Leurs « prétentions salariales » ne cadrant



velle affectation dans un autre centre. Dans ce cas précis on parle bien sûr de sécurité et de « service patriotique » (le centre de Cheltenham intercepte et enregistre les communications du bloc soviétique), mais il est évident que l'acceptation de la décision de Thatcher constituerait une jurisprudence et l'exception pourrait s'étendre... Len Murray, secrétaire général de la Confédération syndicale britannique (T.U.C.) s'est déclaré « très offensé » par ces deside-

pas avec la sorte d'union sacrée que le gouvernement britannique entretient avec les syndicats des T.U.C. L'histoire et les structures du syndicalisme anglais sont différents de ce que nous connaissons en France, parlementarisme et syndicalisme étant, brièvement dit, assez liés. Mais outre-Manche, les coulevres doivent être trop dures à avaler même pour des tenants syndicaux de l'effort national !

F.B.

## U.A.P./INTER-ASSISTANCE : BONJOUR LES DÉGÂTS !

A l'heure où l'U.A.P. veut montrer au grand public une image idyllique et aseptisée de la vie de bureau (1) au cours de l'émission de FR3, « Vendredi grand public », du 24 février, la première société française d'assurance a montré une fois de plus, mais d'une manière beaucoup plus insidieuse son vrai visage et son mépris le plus total des rapports sociaux.

On se souvient qu'Inter-Assistance, société de sous-traitance (de saisie informatique) créée de toute pièce par et pour l'U.A.P. avait été amenée à déposer son bilan, laissant ainsi ses 23 employés devant l'A.N.P.E. (voir M.L. n°517). Depuis, une note de la direction générale de l'U.A.P. diffusée au personnel le 22 février 1984, informe celui-ci — non sans dénigrer au passage l'attitude des sections syndicales qui ont mobilisé le personnel en lui faisant croire à de graves menaces pesant sur l'emploi à l'U.A.P. — que les employés d'Inter-Assistance venaient de retrouver un emploi, et sans aucune discontinuité dans le paiement de leurs rémunérations. En fait, qu'en est-il exactement ?

Le 23 février, Inter-Assistance notifie par lettre à son personnel qu'elle a cédé son fonds de commerce à la société Sersi afin de leur éviter le chômage, cette nouvelle société lui garantissant son ancienneté, sa qualification, son salaire et ses droits aux congés. Le même jour, une lettre recommandée avec accusé de réception émanant cette fois de la société Sersi, convoquant ce même personnel pour reprendre son activité le 1<sup>er</sup> mars au même lieu de travail, et lui proposant au préalable une rencontre avec la direction le 29 février à 15 h.

A cette réunion, une alternative est proposée : ou le personnel refuse le poste proposé et repart avec un chèque repré-

sentant les indemnités de licenciement et le statut de licencié économique ou il accepte le poste aux conditions suivantes : vitesse minimum exigée de 12 000 frappes à l'heure (contre 6 000 à Inter-Assistance, c'est-à-dire environ... trois frappes à la seconde ! Bonjour les cadences !), possibilité de travailler à des endroits différents au gré de la nouvelle direction, aucune garantie d'emploi (2), non reconnaissance de la section syndicale, etc. Délai de réflexion : 1 heure, sans aucune possibilité de contacter l'extérieur, à l'issue de laquelle 21 personnes ont bien évidemment refusé, compte tenu des conditions de travail.

En réalité, l'U.A.P. a encore bien joué : les 21 personnes ne sont plus « licenciées » puisqu'elles ont refusé un emploi qui leur était proposé. (Bonjour la magouille !). En effet, est-il besoin de préciser que derrière la Sersi, comme derrière Inter-

Assistance, se retrouve encore et toujours... l'U.A.P.

Mme Chassagne (P.D.G. socialiste de l'U.A.P.) a pu donner le change à bon nombre de spectateurs vendredi 24 février sur FR3 (sauf peut-être aux assurés de cette même société) avec sa palette d'employés bien triés, son jeune cadre « dynamique et plein d'avenir », ses représentants syndicaux (également sélectionnés) et avec la complicité de M. Delors ; leurs mines réjouies et leurs sourires niais n'auront, en tout cas, trompé personne parmi les employés de l'U.A.P.

## Liliane Gr. Pierre-Bernard

(1) « Une entreprise avant-gardiste et sans problèmes, sachant maîtriser les problèmes sociaux et impulsant une véritable politique de communication et de formation » (sic) !

(2) Le nouveau directeur ayant même annoncé clairement que les employés pouvaient être virés, sans pour autant bénéficier du chômage pour licenciement économique !



# NATIONALISME BASQUE ET TERRORISME

**L'**assassinat du sénateur socialiste Enrique Casas Vilas, candidat aux élections du Parlement basque, montre l'impuissance des socialistes à endiguer le terrorisme. Toute la classe politique espagnole a réalisé l'union sacrée contre la violence politique. Il nous a semblé important de faire un bilan de la situation actuelle face à la collaboration politique et policière qui s'établit entre Paris et Madrid.

## Rappel historique du nationalisme basque

C'est en 1830, dans un pays Basque conservateur et clérical, qu'apparaissent les premiers balbutiements du nationalisme, par l'intermédiaire du socialiste Augustin Chaho (1). En 1886, naît la revue *Euskalduna* (Pays-Basque), liée aux royalistes et aux cléricaux. Point étonnant dans ce cas qu'ils poussent les Bas-



Vicime du terrorisme étatique ?

ques à se faire massacrer en 1914.

En 1934, toujours dans la ligne réactionnaire, c'est *Aintzina* (En Avant), mouvement dont la devise est « Jaungoikoa eta lege zarrak » (Dieu et les anciennes lois) qui voit le jour. En 1941, renaît un deuxième *Aintzina* auquel participera activement « l'anarchisant » Marc Legasse (2). Mais il s'en séparera à la Libération pour créer le journal *Hor-dago*. En 1946, il sera arrêté pour avoir publié un article portant « atteinte à l'unité de la République », et il entame pour la première fois en pays Basque Nord une grève de la faim qui durera huit jours. Il sera relâché par la suite. Un ancien d'*Aintzina*, le chanoine Pierre Lafitte créera le journal *Herria* (Village).

En 1953, se crée à Bordeaux l'Association des étudiants basques Enbata ; un journal du même nom paraîtra en 1960, et Enbata, parti politique, sera lancé en 1963. « D'où le repli basque, mais dans une perspective plus régionaliste que nationaliste, qui semblait la solution appropriée pour retrouver une importance perdue et une assise qui s'effritait en raison des mutations profondes et des crises industrielles et agricoles qui affectaient le pays Basque. » (3)

En 1965, K. Etchaluz, militant d'Enbata, membre du comité directeur, est arrêté à Dancharinéa par la police espagnole et accusé de transporter des explosifs dans sa voiture. Cette arrestation amènera une lutte intensive qui débouchera sur la victoire de la frange nationaliste tournée vers le « socialisme ».

En 1968, apparaît une aile franchement révolutionnaire qui donnera naissance à des groupes éphémères. Mesmer, en 1974, interdit Enbata, seul le journal

reparaît en 1975 (et continue encore aujourd'hui).

Une fraction de Enbata fonde Has qui fusionnera en 1975 avec un parti politique du Sud Eas et prendra le nom d'Ehas (Etre). Une autre fraction d'Enbata créera Izan (4) plus ou moins orienté vers l'autogestion.

Aujourd'hui, en 1984, il existe de nombreux groupes Abertzale (3) socialistes : Hexa, Herri-Taldeak, et un groupe clandestin Iparretarak (Ceux du Nord), engagé dans la lutte armée.

## Les faits

Le début de l'année 1984 sera à marquer d'une grosse pierre noire pour le mouvement Abertzale. En effet, dès le 10 janvier, à 6 h du matin, la police surprenait une quarantaine de réfugiés d'Euskadi Sud à leurs domiciles. Pour quinze d'entre-eux, commençait un voyage dont ils se seraient bien passés, alors qu'un important dispositif policier encerclait toute la région. Ils furent conduits au casernement de C.R.S. de la Butte-aux-Cailles à Bayonne. Cinq militants étaient relâchés tandis que les dix autres étaient « invités » à s'envoler pour Paris. Pour six d'entre-eux, c'est une nouvelle destination qui leur est imposée : la Guadeloupe d'abord, puis le Panama, qui les accueille provisoirement. L'Etat espagnol a fait une demande d'extradition.

Toujours le 10 janvier, les policiers interceptent une camionnette où se trouvent sept nationalistes et quatre militants du Nord, se rendant à une conférence de presse d'Iparretarak. Interrogatoires pour les journalistes ; incarcération sans aucune preuve pour les quatre militants : deux à Bayonne, deux à Pau où ils entament une grève de la faim. A l'extérieur, leurs familles et leurs proches créent une association, Ahaideak, pour protester contre l'inculpation (participation à association de malfaiteurs) non justifiée ; ils demandent également le regroupement des quatre détenus à Bayonne et la publication d'un bulletin de santé tous les jours. Le 27 janvier, Manex Borda et Alain Matteo mettent fin à leur grève tandis que Betti Biddart et Xan Koskarrat sont conduits à Fresnes où ils poursuivent leur jeûne. Ils y mettront fin le 16 février. Le 28 janvier, avait été organisé un meeting de soutien par Ahaideak.

La répression ne s'est pas arrêtée là. Les Etats français et espagnol ayant manifestement décidé de serrer les coudes, les expulsions et les assignations à résidence vont bon train :

- 16 janvier, trois réfugiés sont expulsés alors qu'ils se rendent au commissariat pour régulariser leurs papiers ;
- 18 janvier, deux réfugiés assignés à Tours et sept autres à Paris ;

- 22 février, un responsable pressenti de l'E.T.A. militaire, assigné à résidence à Paris.

A en croire le gouvernement, ces mesures ne sont prises que pour le bien-être des réfugiés. En effet, depuis décembre 1983, le G.A.L. (organisation aussi marquée que le S.A.C.) mécontent du « laxisme » de l'Etat français, décide de faire « justice » lui-même :

- 19 décembre, assassinat de Kattu, jeune militant d'Euskadi Sud ;
- 28 décembre, assassinat de Miguel Goicochea Elarriaga, membre de l'E.T.A. ;
- 8 février, assassinats de Vincente Perurena Tererecha et Angel Gurmudino Izarraga.

Ce mystérieux G.A.L. n'a aucun mal à passer la frontière pour exécuter ses méfaits, malgré l'important déploiement policier qui couvre toute la région. A croire que les files de la police française ne sont pas les mêmes pour les Abertzale et pour le G.A.L. Toujours est-il que Mitterrand prend pour prétexte les actions du G.A.L. pour éloigner et expulser les militants basques de leurs lieux de vie, afin de les mettre en sécurité ; alors pourquoi donner le nom des villes où les Basques sont obligés d'aller pointer au commissariat tous les jours ?

Pour protester contre toutes ces mesures répressives, 41 réfugiés et sympathisants ont entamé depuis le 20 janvier une grève de la faim à Bayonne. Expulsés de la cathédrale, ils sont maintenant à Arbonne. Au 24 février, plusieurs d'entre-eux ayant été hospitalisés dans un état grave, une trentaine de militants continuent toujours, décidés à aller jusqu'au bout. Mitterrand rivalisera-t-il avec Margaret Thatcher et sa douzaine de cadavres ?

Ces coups durs que subit le mouvement Abertzale ne sont pas suivis, comme on pourrait le penser de manifestations massives de la part de la population d'Euskadi Nord qui ne comprend pas (ou ne veut pas comprendre) les buts des différents groupes nationalistes.

Les actions de cet été, visant l'ampleur que prend le tourisme au pays Basque, et non pas les touristes en tant que tels — comme se plaisent à le faire croire la flicaille, les élus locaux et les médias — ont été très mal ressenties. Le pays basque ne peut pas vivre que du tourisme ; c'est malheureusement dans ce sens que sont entrepris divers travaux dans les communes. C'est pourquoi tous les Abertzale se battent « pour vivre et travailler au pays ». Et j'ajouterais pour être libre ! Et là, il y a un hic, car créer un Etat basque ne résoudre pas le problème. Un gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite, est fait pour opprimer, on en a bien la preuve. C'est avant tout pour notre liberté (le choix de l'endroit où l'on veut vivre et travailler en fait partie) qu'il faut lutter et non pas pour revendiquer une nationalité. Notre liberté nous ne l'acquerrons que par l'abolition de tous les Etats.

## La collaboration des classes... dirigeantes

Le gouvernement socialiste français vient de prouver, s'il en était encore besoin, la réalité de l'espace policier européen. Gonzales, chef du gouvernement espagnol, est en proie à une angoisse profonde, car le développement de la lutte armée au pays Basque pourrait exaspérer les militaires, au point de les voir recourir à un putsch, qu'il ne pourrait évidemment pas juguler. Tonton lui a donné un coup de main — entre camarades, c'est normal. Mais il a du le retarder quelque peu à cause des actions brutales du G.A.L. — nervis français et policiers espagnols liés à l'Etat et au patronat espagnol. M. Olarra, homme d'affaires basque déclare sans sourciller : « le G.A.L. est une réponse douce au terrorisme de l'E.T.A. » (5).

Les sociaux-démocrates français et espagnols ont donc décidés de nettoyer le pays Basque Nord : assignations à résidence, expulsions, rien n'a manqué ! De la part du gouvernement français c'est un revirement total



Vicime du terrorisme basque ?

après la relative mansuétude qui était de mise. U. Guidoni, ambassadeur de France à Madrid, affirme que « le gouvernement français n'a pas terminé ce qu'il doit faire dans les Pyrénées-Atlantiques... Si ce type d'opération avait pu être mené plus tôt, cela aurait permis de surprendre tout l'état-major de l'E.T.A. » (6).

C'est donc l'amour fou entre Paris et Madrid ; par ailleurs Mitterrand plaide en faveur de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Gonzales nous apprend que l'opinion espagnole est rassurée sur les intentions de la France et que même « la radio catholique a rétabli dans ses programmes les chansons françaises qu'elle avait supprimées. » (interview au *Monde* du 20 janvier 1984).

Au triomphalisme du gouvernement madrilène qui voyait l'E.T.A. décapité, ces derniers ont opposés un clinglant démenti. Le 29 janvier, fut abattu celui qui fut pendant trois ans commandant de la région militaire de Madrid, le lieutenant-général Guillermo Quintana Lacaci. Depuis, un sénateur du P.S.O.E., Enrique Casas a été assassiné le jeudi 23 février. L'E.T.A. prouve qu'elle est bien vivante, contrairement à tous les groupes engagés dans la lutte armée en

Europe (R.A.F. en Allemagne, Brigades rouge en Italie) qui n'ont point résisté à la répression étatique. Pour cela, elle réunit les deux conceptions indispensables : une organisation militaire (qui lui fait tourner le dos à l'anarchie) et elle bénéficie d'un soutien important de la population. Le « trésor de guerre » de l'E.T.A. est estimé à 200 millions de dollars par an. En 18 mois, l'organisation séparatiste basque a commis plus de cent quarante attentats contre des banques. En moyenne, un tous les trois jours. En tête de liste, la banque de Biscaye avec 51 agressions. » (le *Monde* du 28 janvier 1984).

Pour nous, il n'est pas question de soutenir cette forme de lutte, car l'E.T.A. vise uniquement à se substituer au pouvoir actuel. Les anarchistes ont adopté la propagande par le fait au congrès de Londres de 1881 sous l'influence de Malatesta, et comme lui, nous voulons une révolution profonde qui transforme toutes les conditions de vie, qui mette tout le peuple, c'est-à-dire tous les individus qui forment le peuple, en mesure de con-

courir directement à la constitution des nouvelles formes de vie en commun. Et c'est pour cela que nous n'attendons pas de l'insurrection, nous ne pouvons pas attendre la réalisation immédiate et générale de nos idées, mais seulement la création de circonstances plus favorables à notre propagande et à notre action : bref le commencement de notre révolution » (7).

Une fois de plus, le gouvernement social-démocrate français, que ce soit en politique intérieure ou internationale fait « le sale boulot » que la droite ne se serait peut-être pas permise de faire ; c'est d'ailleurs pour cela qu'elle s'est retrouvée au pouvoir en 1981.

## Paqueta et Beltza

(1) J.-A. Chaho, *Voyage en Navarre pendant l'insurrection des Basques 1830-1835*, Bertrand Arthus libraire-éditeur, 1836.

(2) *Les rêveries d'un gréviste de la faim*, Bayonne 1946, et *Paroles d'un anarchiste basque*, Bayonne 1948.

(3) Jean-Pierre Uuilherbe, *La nouvelle société basque : ruptures et changements*, éditions l'Harmattan.

(4) *Heskual herriko alderdi sozialista* (Parti socialiste du peuple basque).

(5) *Le Monde* du 28 janvier 1984.

(6) *Libération* du 21 janvier 1984.

(7) *La pensée de Malatesta, textes choisis*, Gr. E. Varlin de la Fédération anarchiste.

**O**RGANISATIONS patronales en tête, les transporteurs routiers sont entrés en conflit avec les pouvoirs publics en la personne de Charles Fiterman accusé de privilégier la S.N.C.F. Si tout n'est pas réglé, le problème des salariés reste posé. Leur intervention syndicale est toujours masquée dans les médias au profit de la F.N.T.R. ou de l'U.N.O.S.T.R.A. Comme quoi, gauche au pouvoir ou non, le gouvernement semble écouter plus facilement les patrons que les organisations syndicales.

J.-P.G.

## BILAN PROVISOIRE D'UN BLOCAGE ROUTIER

**M**ARDI 15 février : des centaines de camions sont bloqués à la frontière franco-italienne suite à la grève du zèle des douaniers. Le soir même, ils obtiennent satisfaction, à savoir aménagement d'une aire de parking pour véhicules transportant des matières dangereuses, et stoppent leur action.

Mercredi 16 février : les organisations syndicales de fonctionnaires appellent à une journée de grève nationale (voir M.L. n°519), mot d'ordre suivi par les douaniers, ce qui provoque un nouveau blocage de la frontière italienne.

Cette suite d'actions provoque un ras-le-bol chez les chauffeurs routiers qui décident de bloquer les routes à la veille des vacances scolaires de février.

Mouvement spontané, mouvement récupéré

Le mouvement spontané est parti d'un mouvement de colère d'artisans, de travailleurs inorganisés et de salariés syndiqués dans la Savoie et la Haute-Savoie. Leurs requêtes sont axées sur une amélioration des conditions de travail à savoir : assouplissement du passage des frontières, libre circulation dans le département de l'Ain, assouplissement des temps de conduite aux retours hebdomadaires en international. Ces revendications soutenues de longue date par les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T., aboutissent favorablement dès le 21 février. Pourquoi tout ne rentre-t-il pas alors dans l'ordre ?

Le patronat s'appuyant sur l'action des travailleurs tente de récupérer ce mouvement. Cette fois-ci, les revendications n'ont plus le caractère d'amélioration des conditions de travail, mais expriment des intérêts économiques : détaxe du carburant, assouplissement du temps de conduite pour le transport national et international, et des objectifs politiques : démission de Fiterman, position proche du P.F.N.

Spectaculaire ou réalité ?

Les organisations patronales F.N.T.R., U.N.O.S.T.R.A. ont-elles vraiment su mobiliser les routiers comme elles l'ont prétendu ? En France, le parc de véhicules utilitaires représente plus de 200 000 camions. On peut se poser des questions

quand les organisations patronales prétendent récupérer à leur compte les 6 000 camions bloqués. Il faut savoir que les premières victimes du barrage ont été les routiers, et si l'on décompte les centaines de routiers étrangers (anglais, allemands, espagnols, italiens, etc.) et les français pris dans cette souricière, le patronat n'a pu mobiliser qu'environ 1 000 à 2 000 adhérents. Comment ce mouvement ultra minoritaire a-t-il fait autant parler de lui ? Le patronat tire sa force de la spécificité de la profession. A savoir que 100 camions suffisent à paralyser une ville comme Paris, Lyon, Marseille ou Bor-

deaux, les organisations patronales F.N.T.R. et U.N.O.S.T.R.A. sont reçues par le gouvernement de gauche avec tous les égards, écoutées avec grande attention et satisfaites avec générosité. C'est ainsi que la récupération de la T.V.A. sur le gazoil, actuellement à 30%, est portée à 50% avant fin 84, pour atteindre 100% en 87. Que la Tarification routière obligatoire (T.R.O.) est relevée de 5% pour les six premiers mois de l'année, ce qui entrainera obligatoirement un dépassement de 5%, alors que les travailleurs n'ont pu arracher, et à quel prix, que 5% (directives gouvernementales obligent !). De plus, une en-



Fin d'une grève.

deux, et que 4 camions faisant une opération escargot peuvent congestionner un axe vital comme le périphérique ou une autoroute.

Il va de soi que les médias ont exploité à 100% le côté spectaculaire de ce mouvement, se faisant le porte parole de qui voulait bien choquer l'opinion publique, tel que les déclarations déliantes de Jean Devay, patron de l'U.N.O.S.T.R.A., qui prétend isoler complètement la capitale et faire « bouffer » du rat aux Parisiens, et les déclarations fascinantes de Maurice Voiron, président de la F.N.T.R. affirmant que si le gouvernement refuse de négocier, « on pourrait cultiver le syndrome chilien ».

Le gouvernement prend les patrons en pitié

Alors que les travailleurs chez Talbot n'ont droit qu'à la matraque, les sidérurgistes au chômage, que les ouvriers des chantiers navals sont promis à un avenir plus que dou-

veloppe de 8 millions de francs a été dérogée à titre d'aide exceptionnelle, d'ailleurs déjà épuisée aux deux tiers par des aides de 2 000 F accordées aux chauffeurs qui acceptaient de débloquent les routes.

Quelles conclusions peut-on en tirer ?

Faut-il croire que seules les actions patronales sont payantes, quelque soit le gouvernement ? Alors que des organisations de travailleurs doivent implorer des rendez-vous avec le gouvernement, les dirigeants patronaux, avec la complicité douteuse des médias, sont reçus et satisfaits, même si leur représentativité au niveau national est quasiment nulle. Encore un exemple qui prouve l'inefficacité d'un gouvernement de gauche à défendre les intérêts des travailleurs, et que ceux-ci doivent compter sur eux-mêmes pour qu'un réel changement soit possible.

Robert

## AFFAIRE DE DOUANE OU AFFAIRE DE ROUTIER

**Q**UE s'est-il passé, il y a quelques semaines au tunnel du Mont Blanc et de Fréjus entre douaniers et routiers ? Au vu des simples faits et informations essayons d'y voir plus clair.

D'un côté, quelques dizaines d'agents des douanes assurant le contrôle de 4 000 camions (pour le Mont Blanc) dans les deux sens pendant 24 heures, avec des tâches précises à accomplir : tamponner des titres de transport, inspecter des véhicules lorsqu'ils transportent des marchandises dangereuses (citermes de produits chimiques ou pétroliers), visiter la cabine du chauffeur, etc. Le plus clair du temps, le fonctionnaire des douanes n'a pas le temps de faire tout cela, il se contente de détacher et de tamponner le titre de transport (40 secondes) et de vérifier les citermes lorsqu'elles paraissent en trop mauvais état (10 minutes), cette dernière opération peut durer davantage dès qu'il y a litige, suscitant des ralentissements, des bouchons. Depuis l'ouverture du tunnel du Mont Blanc, les douaniers demandent l'aménagement d'une aire spéciale afin de contrôler sérieusement les matières dangereuses — réponse de l'administration de l'équipement : pas d'argent ! —, pour la construction d'un poste de douane en dur (l'hiver est rude là haut) — réponse : plus tard ! Alors, ils se mettent en grève ; pourtant malgré la suspension de leur action le 14 février, les routiers excédés installent des barrières, amplifiant leur mouvement le 16 février, jour de la grève dans la fonction publique.

A l'opposé donc des douaniers, des routiers : patrons, artisans, salariés. Depuis quel temps, ils accusent les coups que leur porte le rail ; le prix du gazoil, malgré le dégrèvement du litre de 30% depuis novembre 83 (au fait qui contrôle la détaxe si ce n'est les douaniers ?), continue de grimper ; le week-end il leur est interdit de circuler dans le département de l'Ain et sur certaines autoroutes.

Ils travaillent souvent plus de 60 h par semaine, perdent du temps à rechercher un chargement pour ne pas rentrer à vide, courent à se rompre le cou pour livrer à temps et à la date fixée par le client ou le patron et butent aux frontières. Se reposer, pour les routiers, devient impossible ; on s'endort au volant et c'est la catastrophe, comme à Beaune, ou on dort sur la couchette et c'est le licenciement ou le dépôt de bilan.

Deux professions différentes certes, mais dont le poids économique pèse sur le char de l'Etat : les douaniers rapportent 27,5% de ressources budgétaires, les routiers irriguent le pays. On comprend mieux les mécontentements, les rivalités, les frictions, les enjeux nationaux.

Pourtant dans la grande presse, ainsi qu'à travers les chaînes de télévision, il n'a été question que de bons et de mauvais : ici les « gabelous » intransigeants, obséquieux jusqu'à l'imbiçibilité, travaillant peu et buvant beaucoup ; là, les chevaliers des temps modernes, les routiers sympas au service de tous, jours et nuits, individualistes et libres comme des aventuriers. Que restera-t-il de tout cela dans quelques mois ? Qui parlera des uns et des autres lorsque viendra le carnaval électoral européen ? Ce sera la péripétie de l'année, les soubresauts de corporatismes égoïstes, chacun reprendra ses pantoufles, chacun reprendra son train-train, les douaniers continueront à appliquer des règles tatillonnes, construites ligne après ligne par la multitude de gouvernements qui se sont succédé depuis Napoléon, chacun y allant de son mot afin de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat. Ce n'est pas le gouvernement de gauche qui supprimera ces taxes, il a trop besoin de financement. Les routiers continueront à rouler et à piaffer aux frontières même s'ils obtiennent quelques avantages.

R.J.

## INFORMATION SYNDICALE

**L**A déclaration commune des Fédérations des transports C.G.T. et C.F.D.T. a eu peu d'écho dans la presse. Il nous a paru intéressant d'en publier quelques extraits.

« Les Fédérations des Transports C.G.T. et C.F.D.T. renouvellent leur condamnation de l'opération du patronat du transport routier qui s'est traduite par une gigantesque prise d'otages de centaines de milliers de français.

« Elles réaffirment que le patronat routier est disqualifié pour prétendre parler au nom des conducteurs routiers et des salariés du transport, lorsque l'on connaît l'exploitation digne du Moyen Age qu'ils tentent de maintenir dans leurs entreprises par la répression syndicale. »

(...)

« Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. restent donc très vigilantes et déclarent d'ores et déjà qu'elles rejettent fermement toute solution qui favoriserait les exigences des patrons sur le dos des conducteurs routiers et des autres salariés des transports.

« En conséquence, elle entendent être partie prenante dans cette négociation sur tous les aspects sociaux et professionnels concernant le transport. »

# IRAN/IRAK : LA GUERRE SAINTE

**N**OUVELLES offensives, nouveaux massacres ! Ceux qui tirent les ficelles de la guerre, petits ou grands despostes, s'en partageront les bénéfices, sous une forme ou une autre. Quant aux peuples, ils fournissent la chair à canon.

Le conflit entre l'Irak et l'Iran, même s'il n'a jamais tenu la tête d'affiche, n'a pas cessé d'inquiéter les grandes puissances, principalement les occidentales. Pas tant pour le nombre de ses morts, qui s'accroît continuellement, mais pour les dangers qui pèsent sur la libre circulation des pétroliers dans le golfe Persique. Le quart des approvisionnements européens en pétrole transite par le détroit d'Ormuz, à l'entrée du golfe, détroit menacé d'être bloqué

par l'Irak au cas où son adversaire irakien s'attaquerait aux terminaux pétroliers de l'île de Kharg. Téhéran possède ainsi un moyen de pression sur les occidentaux pour limiter les agressions irakiennes. Car des puissances occidentales sont impliquées dans le conflit aux côtés de l'Irak : les Etats-Unis, mais aussi la France qui fournit armements sophistiqués (une prochaine livraison de Mirage F1, contractée en 1982, est annoncée) et crédits (un nouvel accord avec le gouvernement de Bagdad portant sur plusieurs milliards vient d'être signé).

A l'origine du conflit, la convoitise de l'Irak, Etat arabe dont la population est majoritairement musulmane chiite, sur le Chatt-el-Arab, province arabe frontalière enclavée en Iran, Etat

dont le peuple est essentiellement perse mais aussi musulman chiite. Vieille revendication territoriale qui aurait pu se résoudre par une conquête militaire à l'occasion de la déstabilisation de l'Irak au lendemain de la « révolution islamique ». Aurait pu, car Saddam Hussein qui escomptait donner à l'Irak une place de grande puissance au Moyen-Orient, s'est heurté à une résistance qui a enlisé le conflit dans une guerre de position ponctuée d'offensives. Le prolétariat des raffineries du Chatt-el-Arab a lui-même participé à la résistance, le sentiment d'appartenance à la Perse historique ayant été plus fort qu'une quelconque illusion de libération par les troupes d'un despote qui rivalise avec son voisin de Téhéran. La situation

s'est peu à peu retournée au profit de l'Irak, à tel point que les Etats-Unis viennent d'intervenir afin que cessent les livraisons d'armes... de ses propres alliés, Israël et la Corée du Sud, au régime de Khomeyni.

Quant aux représentants de la C.E.E., qui ont récemment lancé des appels à la raison — pétrole oblige — aux belligérants, peuvent-ils être crédibles, alors que l'un des membres de la Communauté européenne, et non des moindres, la France, apporte officiellement son soutien à l'une des parties, à savoir l'Irak ?

Personne actuellement n'est en mesure d'envisager le moindre début de résolution du conflit. Khomeyni n'a pas été entendu par les chiites d'Irak (60%

de la population) qui proclament leur appartenance à la nation arabe et leur soutien, actif ou passif, à Saddam Hussein.

Iraniens et Irakiens ont pourtant en commun, dans leur immense majorité, leur appartenance au monde musulman. La religion musulmane peut-elle toujours prétendre à réaliser l'unité des peuples sous une même croyance, à défaut de jamais pouvoir être un instrument d'émancipation ? Ses divisions sont l'expression des intérêts spécifiques de castes dominantes qui portent en elles toutes les explications de la guerre. Que les peuples méditent ces mots de l'Internationale : « Il n'est pas de sauveur suprême » !

B. Rousselot

**L**e Monde libertaire a publié dans son numéro du 1<sup>er</sup> mars la première partie de l'article de G. Lesemeur concernant la lutte des communautés en tant que facteur de l'histoire de l'humanité. Nous proposons à nos lecteurs, dans les lignes qui suivent, la deuxième partie de l'article ainsi que la conclusion générale.

## La recherche de l'ordre du monde

Comme c'est l'instinct de conservation qui pousse les hommes à rechercher la Vérité sur l'ordre du monde et la cause première des phénomènes et des événements, il est logique que ceux qui croient l'avoir trouvée attribuent à leur « découverte » une importance vitale, d'abord pour eux-mêmes, et ensuite, éventuellement, pour tous. Mais du fait de l'infinie et heureuse diversité des hommes, cette « découverte » est faite de multiples façons, dans des termes fort différents, et a des conséquences très diverses dans la vie sociale. On la fait par la méditation, par l'étude et la réflexion, par l'observation fortuite d'un phénomène apparemment prodigieux, à l'occasion d'un événement extraordinaire, etc. On l'exprime par « la puissance des esprits » ou celle « des dieux », par « la loi divine », comme dans les religions du Livre, par « le grand tout » comme dans l'hindouisme et le bouddhisme, et le déroulement éternel du « temps cyclique » et des « réincarnations », ou encore par « les lois de la dialectique », par « la combinaison de mouvements physiques », etc. Enfin, elle peut avoir pour conséquences l'obligation d'opérer à chaque instant toutes sortes de pratiques magiques et de se soumettre à une multitude d'interdictions, d'obéir aux « commandements de Dieu » et d'effectuer régulièrement des gestes rituels, d'accepter avec résignation les conditions de la vie telles quelles, de « servir Dieu » par la méditation et la prière en s'arrachant « à la matière, création de l'Esprit du Mal » ; ou l'incitation à rechercher, par une discipline appropriée, la délivrance personnelle par la sortie du « cy-

cle des réincarnations » ressenti comme une souffrance perpétuelle, ou à développer les sciences et à poursuivre le progrès des techniques afin de maîtriser la nature, etc. Cette extrême diversité des opinions au sujet de la Vérité métaphysique, tout en étant un bien en soi, puisqu'elle prouve la liberté de l'homme, a une conséquence néfaste : elle provoque entre les communautés rivales des tensions qui ne peuvent se résoudre que dans une lutte pour la suprématie.

## La Vérité métaphysique facteur de division

On devine que les millénaires de la préhistoire, tout comme les cinq ou six millénaires de l'histoire qui précèdent la Révolution française marquant le début de l'époque contemporaine, résonnèrent du bruit des luttes de communautés religieuses. Celle-ci se manifestèrent pendant très longtemps sous la forme de luttes de puissances, parce que chaque puissance était une communauté religieuse, ayant sa propre conception du monde et ses divinités protectrices. Il en était ainsi quand les puissances étaient des villages ou des « tribus », et encore ultérieurement, quand elles furent devenues des cités ou des royaumes et des empires territoriaux. Rome, première forme historique de l'Etat moderne, fut en même temps durant des siècles une communauté païenne dont le dieu suprême était le « génie » de l'empereur, avant de devenir pour quelque temps la communauté chrétienne.

On sait aussi qu'après l'avènement du christianisme, puis la destruction de l'Empire romain d'Occident, une ère nouvelle s'ouvrit dans l'histoire des luttes de communautés. La formation incessante de commu-

nautés « hérétiques » au sein de la chrétienté, le maintien face à celle-ci de communautés vivaces, comme celle d'Israël, la Perse mazdéenne ou les manichéens, enfin l'apparition d'une communauté nouvelle aussi conquérante que la chrétienté, l'islam, suscitèrent une dissociation entre les luttes de communautés et les luttes de puissances. Dès lors, chaque fois qu'il fallut choisir entre la fidélité à une communauté et l'appartenance à une puissance, ce fut le premier critère qui fut considéré comme déterminant. Le choix inverse étant jugé honteux, scandaleux, monstrueux. Si l'Occident, une fois apaisés les tempêtes des guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle et de la Révolution religieuse d'Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle, paraît avoir connu une évolution vers la tolérance mutuelle entre communautés, et surtout l'effacement de celles-ci derrière les puissances, l'Afrique et l'Asie, au contraire, ont maintenu jusqu'à notre temps la prééminence de l'idée de communauté par rapport à celle de nation. C'est évident en ce qui concerne l'islam, qui ne cesse de conquérir du terrain en Afrique et qui reprend vigueur en Asie où il avait paru s'affaiblir. C'est vrai également en Inde et dans les pays de civilisation indienne, où la conscience de communauté, hindoue, bouddhiste, musulmane, sikh, etc., reste beaucoup plus aiguë que la conscience nationale.

Mais n'est-ce pas vrai également dans le « camps socialiste », où l'appartenance à la communauté de croyance marxiste-léniniste, qui se caractérise par la foi dans le matérialisme dialectique et historique, transcende la nationalité ? Quand une puissance s'est détachée du groupe, comme ce fut le cas d'abord pour la Yougoslavie, ensuite

pour la Chine, le comportement des dissidents n'a-t-il pas été considéré avant tout par les dirigeants du « camp socialiste » comme une rupture pure et simple avec le marxisme-léninisme en tant que conception du monde, tandis que pour ces dissidents eux-mêmes, il signifiait la fusion entre l'idée de communauté marxiste-léniniste et celle de puissance indépendante ? Par ailleurs, comment négliger le fait que dans tous les pays « socialistes » la communauté marxiste-léniniste se heurte à la résistance des communautés religieuses traditionnelles, qu'elle n'a pas réussi à supplanter, et qui, à l'occasion, peuvent traduire aussi une proposition politique, économique et culturelle.

## L'occident et les communautés matérialistes

Ce serait donc seulement dans les pays occidentaux que l'idée de communauté serait beaucoup moins puissantes que celle de nation, puisque ce sont les seuls où le pouvoir d'Etat, se plaçant au-dessus des communautés, tant religieuses que matérialistes, admet officiellement leur pluralité et leur égalité, encore qu'il semble accorder un peu plus de considération à celle-là qu'à celle-ci, et affiche sa neutralité stricte à leur égard. N'est-ce pas là, cependant, une apparence plus qu'une réalité.

Comme le développement des principes de chaque conception du monde conduit à des conséquences distinctes dans la vie sociale, refuser officiellement de se réclamer de l'une d'elles ne revient-il pas à se comporter comme si l'on se reconnaissait dans celles qui affirment que l'homme est totalement seul et libre dans l'univers, que

chaque individu peut donc croire ce qu'il veut et en déduire pour lui-même toutes les conséquences qu'il veut ? Dans les communautés qui déduisent de leurs principes la liberté de l'homme en tant qu'espèce et en tant qu'individu, indépendamment des divergences qu'elles peuvent avoir au sujet des conséquences pratiques de cette liberté ? Autrement dit, dans les communautés matérialistes autres que marxistes-léninistes ? Ainsi, les autorités peuvent bien paraître accorder une considération particulière à tel ou tel culte, à la calviniste ou luthérienne, ici catholique, les masses peuvent bien donner une impression de ferveur dans les cérémonies religieuses ou à l'occasion de la visite d'un chef religieux, les nations, elles, n'acceptent pour elles-mêmes que les conséquences sociales des opinions matérialistes. D'ailleurs, le principe essentiellement matérialiste de la liberté absolue de conscience est reconnu en Occident par toutes les communautés, y compris la communauté catholique, ce qui est le signe le plus certain de son affaiblissement !

Tout se passe donc comme si les peuples occidentaux, considérés globalement, reconnaissent inconsciemment leur appartenance à une même famille de communauté matérialistes, libres penseuses et positivistes, combattant à ce titre les conceptions absolutistes du monde, qu'elles soient de type religieux, comme l'islam, ou matérialiste, comme le marxisme-léninisme.

Il va de soi, que nous autres anarchistes, membres à part entière de cette famille, mais dans notre propre communauté, sommes au premier rang dans ce combat.

Georges Lesemeur

# LA LUTTE DES COMMUNAUTÉS



## RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

**L**e 19 février 1984, à l'initiative de la F.A.U.-I.A.A. (anarcho-syndicaliste) s'est déroulé à Hanovre une soirée-débat sur le thème « Deux ans de pouvoir socialiste en France : la position de la Fédération anarchiste française ».

La soirée a débuté par un rappel des faits de la situation actuelle en France : après l'état de grâce, la période d'austérité et de rigueur avec diminution de la protection sociale, aggravation du chômage, régression des avantages acquis par la classe ouvrière depuis des décennies de luttes, xénophobie et montée dangereuse de l'extrême droite, le tout copieusement arrosé d'une militarisation croissante et insidieuse de la société.

Les participants ont noté au passage de nombreuses similitudes entre le gouvernement chrétien-démocrate ouest-allemand et le gouvernement socialo-communiste français, notamment en ce qui concerne l'émergence de plus en plus marquée de groupuscules fascistes qui s'attaquent surtout aux immigrés.

Dans un second temps, la discussion a porté sur la Fédération anarchiste française, son organisation, ses moyens. Radio-Libertaire a surtout été évoquée car elle marque aux yeux de nos compagnons étrangers un grand pas vers la liberté d'expression des anarchistes.

Trois autres débats intéressants et controversés ont jailli de la discussion. A savoir :

- anarchisme et/ou terrorisme ;
- anarchisme et laïcité ;
- anarchisme et autogestion.

Ces débats ont permis de clarifier la position des anarchistes sur ces problèmes, et notamment de rectifier l'image d'Épinal de l'anarchiste « poseur de bombes », « partisan acharné de la violence », « destructeur passionné sans conditions » ; de rappeler également les principes fondamentaux sur lesquels repose l'anarchisme et de réaffirmer notre volonté de construire une société sans exploitation.

Les Relations internationales



## LIBÉRER DELFINA ET GIUSELLE

**S**OUS couvert de lutte contre le terrorisme, la police et la justice italienne ont arrêté et inculpé, le 17 septembre 1983, à Gattinara, deux compagnons Delfina Stefanuto et Giuselle Ruzza. Les faits qui leur sont reprochés sont « participation à bande armée », ce que nos compagnons ont toujours nié. Il faut signaler qu'ils ont animé avec d'autres personnes un comité qui venait en aide aux prisonniers politiques (anarchistes, subversifs, etc.) et édité un journal à cet effet, *L'Agitator*.

Autour de ce comité, d'autres groupes s'étaient constitués dans des villes proches, telle Vercelli, Biella, et s'étaient investis, à leur tour, dans une activité analogue ; c'est cela que l'Etat n'a pas pu admettre.

Le cas de nos deux compagnons n'est pas isolé, d'autres

personnes croupissent dans les prisons italiennes sous l'inculpation de terrorisme. Actuellement Delfina se trouve en état d'isolement à la prison de Novara, et Giuselle à celle de Vercelli où son état de santé devient très inquiétant.

Devant ces arrestations et inculpations arbitraires, aucune preuve sur les motifs de leur inculpation n'a été apportée, un comité dénommé « Pro-Agitatore » (1) vient de se créer à l'initiative de nombreux groupes anarchistes, d'associations, de revues, afin de demander la libération immédiate de ces deux compagnons. Il nous demande d'intervenir en leur faveur auprès de l'ambassade et du consulat d'Italie.

(1) Circolo culturale anarchico, « Pro-Agitatore », via G. Ulivi 8, 54033 Carrara, Italie.

## QUELQUES DONNÉES SUR LE MOUVEMENT ANARCHISTE GRÈQUE

**E**N Grèce, contrairement à beaucoup d'autres pays, il n'y a pas de tradition anarchiste. L'apparition du mouvement date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Patras, Pargos, etc., mais avec une influence limitée.

Par la suite, on en perd les traces jusqu'en 1972, où il réapparaît, pendant la dictature militaire, à travers la contestation étudiante. Il se crée alors la maison d'édition Bibliothèque internationale, autour de laquelle s'organise un noyau d'anti-autoritaires. Ce noyau publie différents livres et opuscules situationnistes, anarchistes, libertaires, et participe en tant que groupe anarchiste à la révolte de l'école Polytechnique en 1973. Il organise avec d'autres éléments un collectif ouvrier et participe aux affrontements violents du prolétariat d'Athènes contre les forces de répression de l'Etat.

Pour la première fois, apparaissent les mots d'ordre « A bas l'Etat », « A bas le Capital », « Révolution sociale », « Mai 68 », « Conseils ouvriers », etc. qui provoquent une attaque non seulement de la part de l'Etat mais aussi de celle des partis qui voulaient contrôler la révolte.

Après la chute de la dictature commenceront les premières apparitions publiques des anarchistes dans les rues d'Athènes qui, à nouveau, engendrent une dure répression de la part de l'Etat et des partis. Entre temps, il se crée une nouvelle maison d'édition « Eleftheros Tipos » (Presse libre) qui depuis développe une intense activité propagandiste.

Des initiatives sont lancées à propos du conflit entre la Grèce et la Turquie sur Chypre. Ils participeront encore aux affrontements qui ont lieu dans les rues des grandes villes le 23 juillet 75 et le 25 mai 76. Ces manifestations sont taxées par l'Etat comme étant le fait d'éléments ultra-réactionnaires...

En 1976, on arrête le guérillero urbain Rolf Pole. L'Allemagne de l'Est demande immédiatement son extradition. Ils se forment alors deux comités pour sa libération, dont un, anarchiste, qui mène une vaste campagne avec cortèges et affrontements avec la police. Au cours du premier procès, on accorde l'asile politique à Rolf Pole, mais en fin de compte, on l'extrade quand même.

A cette époque (29 janvier 1977), un bateau, l'« Aeolian Wind » est occupé, au Brésil, par son équipage (celui-ci le rebaptisera « Ulrich Meinhof ») sur la suggestion de l'ingénieur anarchiste Panaiotis Livieretos. Ce dernier, après avoir subi des persécutions pendant de nombreux mois, est poussé à se « suicider ».

Le 1<sup>er</sup> mai 1977, les anarchistes prennent l'initiative d'une manifestation pour contrer la fête des patrons, dénonçant Capital, Etat, syndicats comme sou-

tiens de la société marchande. Des affrontements ont lieu avec la police et l'ultra-gauche.

La nuit même du meurtre des militants de la R.A.F., des cortèges violents se forment au centre d'Athènes et se renouvellent le jour d'après. On arrête alors beaucoup d'anarchistes, tandis que le guerrillero urbain Cristos Cassimis est tué au moment où il plaçait, avec des camarades, une bombe à l'usine A.E.G. La police arrête à cette occasion le travailleur G. Sereffis qu'elle cherche à impliquer dans ce délit.

Les anarchistes et l'ultra-gauche commencent alors une campagne contre le terrorisme étatique. Des grandes manifestations sont organisées et à la fin G. Sereffis est libéré.

Entre temps, grâce à une machination policière, on avait arrêté les anarchistes Sofia et Philippe Kiritsi comme terroristes. Il est mis sur pieds alors un comité qui poursuit la lutte contre la répression généralisée, les prisons, les asiles, et qui soutient, contrairement à l'ultra-gauche, l'union des prisonniers « politiques » et de droit commun.

En 1979, s'accroît dans les universités l'opposition aux tentatives de la bourgeoisie de restructurer (rationaliser) celles-ci. On occupe des campus universitaires dans tout le pays, on donne naissance à des collectifs d'étudiants qui s'opposent aux organismes du Mouvement étudiant contrôlés par les socialistes et les communistes.

Les idées anti-autoritaires trouvent un terrain favorable parmi les occupants et l'aile anarchiste se renforce. En fin de compte, le projet de loi ne passe pas.

Par ailleurs, de 1973 jusqu'à nos jours, à chaque anniversaire de la révolte de l'école Polytechnique, les anarchistes dénoncent la récupération de l'Etat et des partis politiques. Ces derniers, en réalité, pendant la révolte ne jouèrent aucun rôle et furent dépassés par les masses. L'Etat et les partis présentent cette révolte comme anti-dasciste et anti-militariste, cherchant ainsi à masquer les attaques qui eurent lieu contre les ministères, les banques et les super-marchés, qui révèlent par contre les véritables intentions des révoltés : renverser l'ordre quotidien des choses.

L'apogée des affrontements a lieu au cours de l'anniversaire de 1980 quand des milliers de jeunes s'affrontent avec la police, saccagent et détruisent six banques et plus de cent magasins. Le résultat de ces affrontements est de deux morts et de centaines de blessés. Le calme est rétabli le jour suivant par les flics du Parti communiste grec, qui au cours de ces journées avaient collaboré avec la police de l'Etat.

En 1981, avec l'arrivée des socialistes au gouvernement, il y a des révoltes dans les prisons de toute la Grèce, ainsi que des occupations de maisons à Athènes, Salonique, Eraclion, par des anarchistes et des anti-autoritaires. Aussi bien les révoltes dans les pri-

sons que les occupations sont stoppées grâce à des promesses et à de féroces répressions. Toujours en 1981, après le coup d'Etat en Pologne, des cortèges se forment au centre d'Athènes pendant sept jours consécutifs. Les anarchistes participent également aux cortèges avec des mots d'ordre contre les patrons de droite comme de gauche.

Entre temps, le refus du service militaire par la jeunesse s'accroît. En 1983, il y a 32 cas de « suicides » et le nombre de jeunes qui cherchent à éviter les obligations militaires augmente aussi. Tandis que l'ultra-gauche crée un Comité pour l'armée qui propose la transformation de l'armée, les anarchistes développent une intense campagne antimilitariste qui vise la destruction de toutes les armées.

Au cours de ces dernières années, on développe également une campagne contre la drogue qui dénonce l'Etat comme étant responsable direct de la diffusion de drogues « dures » dans le but d'éliminer une partie de la jeunesse radicalisée.

Grâce à cette intense activité, l'aire anti-autoritaire s'élargit non seulement dans les grandes villes mais aussi en province. Partout, on fonde des groupes, mais qui ne durent pas longtemps, avec pour résultat que l'action anarchiste se fait sentir seulement au coup par coup alors que la majorité du mouvement extra-parlementaire est libertaire.

Par ailleurs, toute tentative pour constituer une fédération a été empêchée, et cela pour différentes raisons. Chose caractéristique, en ce moment de grandes maisons d'édition annoncent la publication de livres anarchistes.

A côté de l'activité des deux maisons d'édition anarchistes, Bibliothèque internationale et Eleftheros Tipos, nombreuses sont les revues ou les numéros uniques parus. Citons :

- *Otan* (Quand) ;
- *Communismo libertario* (Communisme libertaire) ;
- *Pezodromio* (Trottoir) ;
- *Socialismo o Barbarie* (Socialisme ou barbarie) ;
- *Autogestione* (Autogestion) ;
- *Kokhoras* (Coq) ;
- *Telos* (post-situ) ;
- *Tetradia* (Cahiers, situ) ;
- *Qui e Ora* (Ici et maintenant) ;
- *Fuori Controllo* (Hors-contrôle) ;
- *Enantia* (Contre).

Malheureusement, une grande partie de cette presse n'a qu'une vie brève. Aujourd'hui, sont publiés : *Solidarietà contro lo Stato e i padroni* (Solidarité contre l'Etat et les patrons), *Anarchos* (Anarchie), *Spastis* à Athènes, *Nero e Rosso* (Noir et rouge) à Salonique et d'autres peut-être, que nous ne connaissons pas.

Traduit d'Umanita Nova

Il y a cent ans, le gouvernement français légalisait un mouvement bien vivant et combatif, le mouvement syndical. En mars 1884, la loi Waldeck-Rousseau abrogeait la loi contre les associations ouvrières. La loi Le Chapelier, supprimant les corporations ouvrières et les coalitions patronales sous la Révolution française, a tenté de détruire les syndicats en les intégrant à l'Etat et en unissant ouvriers et patrons dans les corporations, un système inspiré plus ou moins du fascisme italien. Ce même fascisme, dont nous avons montré l'aspect international en 1925 dans le *Monde libertaire* n°519, a été le sujet en 1935 d'une étude anarchiste intitulée *La peste noire : le fascisme*. Le présent texte, extrait de cette brochure, aborde les méfaits du corporatisme institué par Mussolini.

### « Podesta », « Consulta », Corporations...

Cependant le fascisme, comme tous les bateleurs, a, lui aussi, ses échasses : la réforme Gemtile, tout d'abord, c'est-à-dire l'assassinat de l'école, et puis la réforme pénale, c'est-à-dire le Code Rocco, rédigé avec la collaboration d'Enrico Ferri, ce vieux retombé en enfance. J'ai déjà eu l'occasion d'appeler cette réforme « un monument indéfinissable qui se place entre la maison de force et le gibet. » Puis il y a la Charte du Travail, qui est un outrage pour les travailleurs et une sorte de contrôle sur la production, et, dernière trouvaille, la loi sur l'Etat corporatif.

L'examen du corporatisme ne peut aboutir qu'à cette conclusion : Mussolini a voulu supprimer en fait, en les plaçant sous ses ordres, les organisations syndicales, tout en les laissant subsister pour la forme, parce que, — qu'il le veuille ou non — le syndicalisme est « trop profondément enraciné pour qu'il soit possible de l'éliminer par un simple décret vieux-style » (A. Borghi, dans *l'Adunata dei Refrattari*, journal italien anarchiste publié aux Etats-Unis).

Pour empêcher le peuple de s'apercevoir immédiatement du recul de la fonction des syndicats, le fascisme est allé chercher dans le bric-à-brac du moyen âge le mot Corporation, comme il en avait déjà tiré *Podesta* (au lieu de Syndic) et *Consulta* (au lieu de Conseil communal) pour avoir le prétexte de supprimer les élections et confier l'administration des communes à des magistrats nommés par le roi ou par les préfets. « Le fascisme a ressuscité une grande quantité d'institutions dont la civilisation, dans sa marche pénible sur la côte du progrès, avait pu, peu à peu, se débarrasser », a écrit *l'Adunata dei Refrattari* du 9 décembre 1933, n°49.

### En Hongrie fasciste, on serre la ceinture...

Tout cela, cependant, n'est pas encore l'aboutissement de la véritable doctrine fasciste. Pour se rendre compte des abus extrêmes qu'elle peut atteindre, il faut rappeler les prétentions naïves du fascisme hongrois qui ne voudrait rien moins que replonger l'humanité dans les ténèbres du moyen âge. Son organe, *Le Réveil magyar* a publié un programme, en 46 articles, qui est un monument de véritable démenche.

La première partie de ce programme établit que tous les Hongrois doivent être divisés en classes, rigoureusement délimitées, et chaque Hongrois doit rester à jamais dans la classe à laquelle il appartient. De même qu'au moyen âge, aucun Hongrois ne pourra changer de classe ou épouser une personne d'une autre classe, sans une autorisation spéciale de l'Etat.

L'article 16 dit que toutes les jeunes filles hongroises, à partir de l'âge de douze ans, doivent porter une ceinture de chasteté analogue à celle que, dit-on, les anciens chevaliers imposaient à leurs femmes lorsqu'ils partaient pour la guerre. La clef de la ceinture sera gardé par le père de la jeune fille ou par une autre autorité compétente, jusqu'à la signature du contrat de mariage. A ce moment elle sera remise au mari.

### Supprimer la lutte de classe ?

Mais revenons au fascisme italien qui prétend, par l'institution des Corporations, supprimer la lutte de classe — inévitable au point de vue politique, économique et social — pour y substituer une prétendue collaboration de classes, qu'on ne peut justifier d'aucune façon, parce que les intérêts des exploités ne pourront jamais se solidariser avec ceux des exploités.

Pour le prouver, j'emprunte au *Réveil* (journal anarchiste de Genève) ce saisissant tableau de l'activité

des syndicats fascistes : « Les syndicats établissent les conditions de ce qu'on appelle « les contrats collectifs de travail » ; ils ont ainsi abouti à la diminution des salaires et à la baisse du niveau de la vie. Ces « contrats collectifs » soulèvent maintes controverses qui sont tranchées ou bien par les autorités syndicales ou bien — si celles-ci n'y réussissent pas — par les tribunaux. Une revue fasciste nous apprend qu'au cours des dix premiers mois de 1932, il y a eu dans l'industrie, dans l'agriculture et dans le commerce d'Italie, 142 000 conflits, dont 37 000 ont été soumis aux tribunaux. Malheureusement pour les travailleurs, cette procédure est très lente : elle dure de 12 à 14 mois en première instance, parfois encore autant en appel. »

Voilà une constatation douloureuse : lorsque les prétentions des employeurs dépassent par trop excessives, les travailleurs — pour faire prononcer le droit et l'équité — doivent s'adresser à des juges fascistes ! Les pauvres !

### Les rapports collectifs du travail : des devoirs, aucun droit pour les travailleurs !

Pour documenter combien cette procédure est illusoïre, il me suffit de reproduire les articles essentiels de la loi du 3 avril 1926 concernant « la réglementation juridique des rapports collectifs du travail » dont, par scrupule d'exactitude, j'emprunte la traduction à un ouvrage publié à Paris, chez Denoël et Steele, qui a pour titre *Fascisme* et dont Mussolini est l'auteur.

Voici d'abord l'article 13 : « Tout les différends relatifs à la discipline des rapports collectifs de travail qui concernent soit l'application des contrats collectifs ou autres dispositions déjà existantes, soit la demande de nouvelles conditions de travail, ressortissent aux Cours d'Appel, remplissant les fonctions de Tribunal du Travail. »

« Une tentative de conciliation doit être faite obligatoirement par le Président de la Cour avant qu'il ne statue. »

« Les différends dont il s'agit aux précédentes dispositions peuvent être réglés par arbitrage, conformément aux articles 8 et suivant du Code de Procédure Civile. »

« Il n'est apporté aucune modification à la compétence des Conseils de Prud'hommes et des Commissions arbitrales provinciales de l'emploi privé, telle qu'elle est établie respectivement par la loi du 15 juin 1893, n°295, et par le Décret-loi Royal du 2 décembre 1923, n°2686. »

« L'appel contre les décisions de ces Conseils et Commissions et autres organes juridictionnels en matière de contrats individuels de travail — pour autant qu'elles sont susceptibles d'appel d'après les lois en vigueur — doit être interjeté devant la Cour d'Appel, remplissant les fonctions de Tribunal du Travail. »

L'article 16 spécifie que : « Contre les décisions de la Cour d'Appel, remplissant les fonctions de Tribunal du Travail, on peut recourir en Cassation pour les motifs indiqués à l'article 517 du Code de Procédure Civile. »

### Pas plus de deux grévistes par entreprise !

Et maintenant que nous connaissons les « juges compétents », voici les articles qui constituent l'originalité de cette loi monstrueuse :

Art. 18. — Le lock-out et la grève sont interdits. « Les patrons qui, sans motifs justifiés et dans le seul but d'obtenir des personnes dans leur dépendance des modifications aux conditions de travail en vigueur, suspendent le travail dans leurs établissements, entreprises ou bureaux, sont punis d'une amende de dix mille à cent mille lires. »

« Les employés et ouvriers qui, au nombre de trois ou plus, après s'être concertés, abandonnent le tra-

vail, ou le poursuivent de façon à en troubler la continuité ou la régularité, pour obtenir de leur patron des conditions de travail différentes, sont punis d'une amende de cent à mille lires. »

« Les dispositions des articles 298 et suivants du Code de Procédure Pénale sont applicables à cette procédure. »

« Quand les auteurs des délits prévus dans les précédents alinéas sont nombreux, les chefs, les promoteurs et les organisateurs sont punis d'un an à deux ans de détention, en sus de l'amende établie aux alinéas susdits. »

« Art. 19. — Les personnes appartenant aux administrations de l'Etat et d'autres organes publics ainsi que le personnel des entreprises exerçant un service public ou de nécessité publique qui, au nombre de trois ou plus, après s'être concertés, abandonnent leur travail ou le poursuivent de façon à en troubler la continuité ou la régularité, sont punies de un à dix mois de réclusion et de six mois d'interdiction des fonctions publiques. »

« Les dispositions des articles 298 et suivants du Code de Procédure Pénale s'appliquent à cette procédure. »

« Les chefs, les promoteurs et les organisateurs sont punis de six mois à deux ans de réclusion et de l'interdiction des fonctions publiques pour une période non inférieure à trois ans. »

« Les personnes exerçant des services publics ou de nécessité publique qui suspendent le travail dans leurs établissements, entreprises ou bureaux sans motif justifié, sont punis de six mois à un an de réclusion et d'une amende de cinq mille à cent mille lires et, en outre, à l'interdiction temporaire des fonctions publiques. »

« Lorsque du fait prévu au présent article il résulte un danger pour la vie des personnes, la peine portant restriction de la liberté personnelle est, au moins, d'un an de réclusion. Si le fait a causé la mort d'une ou de plusieurs personnes, la peine susdite est au moins de trois ans de réclusion. »

« Art. 20. — Le personnel des administrations de l'Etat et d'autres organes publics, les personnes exerçant des services publics ou de nécessité publique et leur personnel qui, à l'occasion d'une grève ou d'un lock-out, omettent de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir la continuation régulière ou la reprise d'un service public ou de nécessité publique, sont punis de un à six mois de détention. »

« Art. 21. — Quand les suspensions du travail par les patrons ou la prestation irrégulière par les travailleurs ont lieu afin d'exercer une contrainte sur la volonté ou d'influer sur les décisions d'un corps ou collège de l'Etat, des Provinces ou des Communes, ou encore d'un officier public, les chefs, les promoteurs et les organisateurs sont punis de trois à sept ans de réclusion et de l'interdiction perpétuelle des fonctions publiques ; les autres auteurs du fait, de un à trois ans de réclusion et de l'interdiction temporaire des fonctions publiques. »

« Art. 22. — Sans préjudice de l'application des dispositions de droit commun sur la responsabilité civile pour non exécution d'obligations contractées, et sur l'exécution des jugements, les patrons et les travailleurs qui refusent d'exécuter les décisions du Tribunal du Travail sont punis d'un mois à un an de détention et d'une amende de deux mille à dix mille lires et à la révocation de leurs fonctions. »

« Si à la non exécution des décisions du Tribunal du Travail, les coupables ajoutent la grève ou le lock-out, on appliquera les dispositions du Code Pénal sur le cumul des délits et des peines. »

Comme on le voit, le Corporatisme mussolinien ne comporte que des interdictions et des menaces : amendes, prison, destitution. Jamais, dans ces articles, il n'est question de droits. Comme nous sommes loin, même des Corporations du moyen âge !

## DE LA LYRE AUX DÉLIRES LI SHUANG

**D**EUX heures (1) consacrées à la poésie chaque lundi matin sur Radio-Libertaire ? Rien de plus normal, pour ne pas dire de nécessaire, voire même d'évident. L'art, et singulièrement l'une de ses expressions les plus primitives, mais aussi les plus diffuses, la poésie, est très généralement subversif et corrosif.

Tous les grands poètes : le père Hugo, Baudelaire, l'insolent Rimbaud, les surréalistes, pour ne citer que ceux qui sont à l'origine de la poésie moderne, ont mis en cause la morale traditionnelle, les tabous, les églises, le Pouvoir et se sont violemment heurtés à l'Autorité et aux censeurs de tout poil, sans jamais se laisser bailonner.

Ils sont donc, peu ou prou, des nôtres.

Nous leur donnerons donc la parole, ainsi qu'à leurs émules d'aujourd'hui, connus ou inconnus.

Car, il va de soi que nous ne nous en tiendrons pas aux auteurs confirmés, publiés. Nous ferons une large place aux obscurs, aux sans-grades. Nous nous efforcerons de collaborer le plus possible avec l'ensemble de nos auditeurs et auditeuses.

Poètes, conteurs — A vos rêves, vos délires, vos espoirs, à vos plumes et à vos cassettes. Radio-Libertaire vous accueillera fraternellement, soit en direct lorsque ce sera possible, soit en différé.

Avec vous, nous espérons faire chaque lundi de 11 h à 13 h, une belle émission de lutte et d'espoir.

« De la Lyre aux délires »

## COMMUNIQUÉ

Le secrétariat de Radio-Libertaire :

- a pris note que la station La Voix du lézard n'émettait plus sur 103,9 MHz, « contrainte et forcée » par la menace de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de lui retirer son autorisation d'émettre ;
- a été informé que cette station avait introduit un recours en annulation en Conseil d'Etat pour abus de pouvoir ;
- a appris que La Voix du lézard tentait d'émettre sur 99,3 Mhz (fréquence qui lui a été officiellement attribuée le 4 novembre 1983 en commun avec Radio-Solidarité et Radio-3), mais que Radio-Solidarité refusait ce partage de fréquence et avait intenté un procès en référé pour le 1 mars 1984 à La Voix du lézard ;
- enregistre le fait que depuis quelques jours Radio-Montmartre émet simultanément sur 90,7 MHz et 103,9 MHz (avec un émetteur de 100 watts) ;
- réaffirme la volonté de notre radio de ne pas occuper une fréquence « libérée » par la contrainte ou la force, décide de ne pas rejoindre la fréquence 103,9 MHz, tant qu'une solution honorable et acceptable par toutes les parties, n'aura pas été trouvée, et continue d'émettre sur 89,5 MHz ;
- cette attitude cohérente avec nos principes risque de provoquer des réactions très hostiles de la part de l'Etat contre notre station. Pour un nouveau combat en soutien à la « Voix sans maître », le concours de tous sera indispensable.

**O**N ne peut entrer dans la peinture de Li Shuang si l'on ne tient pas compte du vécu de l'artiste.

Voici donc une très jeune femme qui a vécu dans un pays ou le seul art qu'elle pouvait approcher était celui d'une imagerie qui n'avait même pas la vigueur créative d'être populaire, seulement le reflet d'un conditionnement imposé. Une très jeune femme dont le voir n'était que quelques rares reproductions longuement regardées, réfléchies, mûries. Une très jeune femme dont le faire était, par la condition même de sa vie, réduit à une précieuse rareté.

Alors, les œuvres présentées sont réflexion profonde et malhabilité. D'une intelligence picturale exacerbée, ces peintures utilisent le dire plastique jusqu'à la limite de l'intraduisible dans un autre langage. Et pourtant la touche est souvent incertaine, non pas d'une malhabilité voulue, mais de celle venant d'un manque de pratique et de celle de n'avoir pas vu la grande peinture de près.

Pendant des années, elle a, avec ses amis du groupe « Des Etoiles » réinventé l'histoire de l'art par la force de la réflexion. Puis seule dans son camp de travail, elle a lu des ouvrages sur la peinture traditionnelle chinoise. La voilà parmi nous, agressive par cet art actuel qu'elle découvre à peine, et vivant loin de notre langue pendant des mois encore, il faudra encore qu'elle comprenne seule par son intelligente volonté. Tant de périodes de réflexion vont, au contact de la réalité artistique d'aujourd'hui, l'amener à une explosion, celle qui fera la synthèse entre sa recherche et la vie créative actuelle.

Servin

## INVITÉS

## DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 8 mars :
  - « Du coin des marmites » (12 h) : le tiers monde vu par l'association Nature et Progrès.
  - « La Mémoire des sons » (14 h) : Bach, pas J.-S. mais l'autre, Carl-Philip-Emanuel.
  - « Si vis pacem » (18 h à 19 h et 20 h à 22 h) : dossier, nouvelles pacifistes avec l'U.P.F.
  - « En Temps réel » (22 h) : musique improvisée.
- Vendredi 9 mars :
  - « La Bourse et la vie » (10 h) : l'association T.G.V. à propos des transports en région parisienne.
  - « De bouche à orteils » (16 h) : Michel Mailhé.
  - « Radio-Esperanto » (19 h) : émission bilingue.
  - « L'Invité quotidien » (20 h) : l'Union rationaliste dénonce les charlatans para-psychologues.
- Samedi 10 mars :
  - « Samedi et vous » (11 h) : « On a pas tous les jours cent ans », pièce de théâtre sur les cent ans du syndicalisme, débat sur ce thème avec des comédiens de la troupe.
  - « Am'Sud » (14 h) : les racines libertaires de Sandino.
  - « Prison » (20 h)
  - « Jazz en liberté » (22 h) : un invité de *Jazz magazine*.
- Dimanche 11 mars :
  - « Ici Dieu, a vous Paris » (10 h) : émission anticléricale animée par la Libre Pensée.
  - « Ici la Corse, à vous Paris » (14 h) : émission bilingue, actualité, revue de presse, etc.
  - « Qu'un son impur » (17 h) : abreuve Radio-Libertaire, émission de musique contemporaine.
- Lundi 12 mars :
  - « De la Lyre aux délires » (11 h) : Adelida-Requena.
  - « Le Sac à malices » (14 h) : point jeunes avec Luc Nehel.
  - « Radio-Libertaria » (19 h) : en castillan.
- Mardi 13 mars :
  - « La Mémoire sociale » (10 h) : histoire du mouvement ouvrier.
  - « Les Raisons de la colère » (18 h) : la librairie Carabosse.
  - « L'Invité quotidien » (20 h) : Patrick Meuney, journaliste à l'A.F.P., à propos de son livre *Les mains coupées de la taïga*.
- Mercredi 14 mars :
  - « By Jove » (12 h) : tout sur la B.D. avec comme invités Frank et Golo. Une partie science-fiction avec Frémion.
  - « Tam-Tam » (18 h) : l'actualité antimilitariste.
  - « Allo maman bobo » (19 h) : le début d'une série sur les enfants, première émission : la naissance.
  - « L'Invité quotidien » (20 h) : la section du 11<sup>e</sup> arrondissement du M.R.A.P.

« LOUISE MICHEL UNE FEMME LIBERTAIRE »  
DE ANNIE THOMAS

**A**NNIE Thomas est l'auteur aux Lettres libres d'un petit livre sans prétention sur l'une des grandes figures du mouvement anarchiste : *Louise Michel une femme libertaire* (1).

Cette publication abondamment illustrée est écrite dans un style direct et simple. Certains diront simpliste. Il s'agit là d'une biographie qui n'a rien à démontrer ou à prouver. Seul le fil conducteur de la vie de Louise Michel est présent. Nous croyons lire le plan d'un livre qui serait plus étoffé. Mais ce livre, ou ces livres existent déjà.

Le découpage est extrêmement serré. Il n'y a pas moins d'une vingtaine de chapitres pour cinquante pages ! L'abondance de ces chapitres très courts qui, chacun, mettent en relief un événement saillant ou une caractéristique de la vie de Louise Michel, hachent le récit et marthysent quelque

peu la continuité historique. En si peu d'espace, vouloir être exhaustif relève de la gageure. Seul le voile est soulevé et le lecteur restera sur sa faim.

Mais Louise Michel évolue aussi dans son époque et nous savons que la Commune de Paris a été une période historique déterminante pour le mouvement ouvrier. Nous retrouvons à propos de l'insertion de cette femme libertaire dans la trame historique la même volonté de survol.

Des événements historiques de toute première importance sont oubliés et passés sous silence au profit du symbole et de l'anecdote. En tout cas, nous ne connaissons pas les grandes conceptions sociales qui agitaient le mouvement ouvrier dans les années 1870, nous ne saurons rien de l'écrasement de la Commune et Louise Michel, la militante féministe et libertaire est à peine

évoquée. Ce n'était certainement pas le but d'une telle publication mais cette façon de rédiger enlève certainement toute intensité au récit. Pour un peu, Louise Michel serait un personnage intemporel qui traverse son époque sans être le jeu des circonstances et sans agir elle-même sur leur déroulement. Nous ne reconnaissons plus Louise Michel, la militante, la combattante qui se battait avec sa chair et son sang. Il ne reste qu'un personnage étrié et sans profondeur. Aucun sentiment et aucune intensité ne viennent pimenter ce petit livre. Ils appartiennent pourtant à la vérité historique et si Louise Michel était d'une modestie à toute épreuve, c'est la suivre tout de même un peu loin sur ce chemin !

Tout au long de ces pages, le lecteur attendra qu'Annie Thomas sorte de sa réserve et tienne les promesses annon-

cées dans le titre. Mais là, le lecteur sera déçu. Louise Michel : femme libertaire, c'est évident, tellement évident que les références à l'anarchisme devront être extirpées des toutes dernières pages et relevées dans les notes qui accompagnent le texte. Dommage ! Rappelons-nous ce Parti communiste nécrophage allant fêter le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Louise Michel sur sa tombe à Levallois-Peret... Qu'il est donc facile de récupérer cette révolutionnaire si l'on fait l'impasse sur son essence même.

En définitive, ce livre s'insère dans un espace presque vide et qu'il faudra combler : c'est celui de la vulgarisation et de la présentation simplifiée de nos thèses et des grandes figures de notre patrimoine historique. Si la littérature d'inspiration libertaire ou traitée de l'anarchisme est riche et diversifiée, nous avons à notre dis-

position relativement peu de livres permettant d'accéder à une connaissance immédiate même si elle est peu élaborée. A cet égard, ce *Louise Michel femme libertaire* est une première approche, même si nous l'aurions préféré plus en liaison avec notre combat quotidien. Louise Michel est toujours d'actualité et cette publication ne le montrera pas.

Nous verrons que la forme et le fond s'adresse naturellement à des enfants qui découvriront en 30 minutes de lecture facile cette grande militante. Nous aussi d'ailleurs ! Le principal intérêt de ce livre est encore de nous donner envie de lire *Les Mémoires* de Louise Michel (2), il y parviendra certainement.

Marc  
Gr. Sevrain-Bondy

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire, 39 F.  
(2) Editions Maspéro, en vente à la librairie du Monde libertaire, 30 F.

# LA CRISE-SPECTACLE

Le show télévisé d'Yves Montand sur la crise a secoué la France d'un délicieux frisson. Enfin du nouveau ! Toute la presse saluait cet événement, tout en mettant des réserves sur le contenu de l'émission qui avait le tort de ne pas assez s'identifier par rapport au manichéisme politique auquel les Français sont habitués : était-elle de droite ou de gauche ? Pour qui donc roule Montand ? Pour le *Magazine Hebdo*, le rejet de la politique « profite aux francs tireurs, quel qu'ils soient : Le Pen et Yves Montand, Edouard Leclerc et Trigano ». Le *Figaro* voit derrière l'acteur un cabinet fantôme composé de Bernard Kouchner, André Glucksmann, Costa Gavras et Jorge Semprun. *L'Humanité* voit derrière tout cela une opération de promotion du journal *Libération*, les frères Riboud, Michel Albert P.D.G. des A.G.F., Alain Minc directeur financier de Saint-Gobain.

En tout cas, l'émission aura démontré deux choses : les questions économiques ne sont pas forcément ennuyeuses et peuvent être expliquées de façon attrayante ; la télévision pourrait être un formidable instrument pédagogique.

Cependant il y avait deux grands absents dans cette émission, ce qui rend l'explication sur la crise quelque peu vide de sens.

## Les multinationales

S'il y a une crise, c'est d'abord d'une crise du capitalisme qu'il s'agit, c'est-à-dire une impossibilité conjoncturelle ou structurelle pour le capital de s'investir de façon rentable, de faire des profits, de se réinvestir et de croître sur une échelle élargie.

Or, on constate que les multinationales investissent, font des profits, croissent, c'est-à-dire qu'elles ne subissent pas la crise.

On connaît la situation de déclin dramatique de l'économie anglaise. Or c'est un pays qui connaît un fort mouvement d'investissements à l'étranger, supérieur à l'entrée de capitaux étrangers dans le pays. Les firmes et les banques multinationales anglaises malgré la crise interne, maintiennent ce pays au rang de deuxième exportateur de capitaux, au détriment des firmes nationales anglaises qui subissent le déclin et le désinvestissement.

Parallèlement, l'Angleterre est le pays qui reçoit le plus d'investissements étrangers. Dans une moindre mesure le phénomène est le même pour la France.

On a donc l'impression qu'il existe deux mécanismes : l'un, de crise pour les économies « nationales », l'autre, hors-crise pour les multinationales. Le paradoxe n'est qu'apparent : il se passe simplement que les multinationales s'adaptent à la crise et en reportent les effets sur autrui.

A partir de 1973, l'ancien système monétaire international se casse la figure, les pays développés voient leur croissance ralentir, l'investissement et les profits baissent, le chômage et l'inflation montent. Or pendant ce temps les multinationales croissent, investissent, font des profits.

En 1955, les investissements américains à l'étranger représentaient 4,9% de leur Produit national brut (P.N.B.). En 1965, ils représentent 7,2%. En pleine crise, en 1974, 8,5%. Depuis, ils se maintiennent entre 7,9% et de 8,1%, c'est-à-dire plus qu'avant la crise.

Les ventes des filiales étrangères majoritaires des multinationales américaines représentent en 1967, 254% des exportations des Etats-Unis. En 1971, la proportion est de 300%, et de 368% en 1977. Autrement dit les multinationales américaines croissent plus vite que le commerce extérieur américain.

Tous les chiffres concordent pour dire que les firmes multinationales ont une rentabilité supérieure aux autres firmes pendant la crise. Des multinationales françaises comme Saint-Gobain ou Rhône-Poulenc ne réalisent des résultats financiers positifs que parce qu'elles rapatrient des revenus de leurs filiales étrangères, dont le taux de rentabilité est de 9,3% contre 7,7% pour les capitaux des sociétés mères en France.

Voyons quelques chiffres comparant les profits internationaux des banques multinationales américaines avec les profits domestiques, de 1970 à 1976.

Sur les treize plus grandes banques américaines, entre 1970 et 1975, trois seulement ont eu un taux de croissance de leurs profits inférieur à 33% par an (ce qui constitue déjà un taux de profit énorme) et deux banques, la Sécurité Pacifique et la First Chicago, ont eu un taux de croissance de leurs profits de 112% et de 97% respectivement.

	Profits internationaux	Profits domestiques
Chase Manhattan	17,8%	-22,8%
Manufactures Hanover	41,9%	-6,6%
Citicorp	31%	4,3%
Bank of America	32,4%	6%
Continental Illinois	76,4%	7,8%

D'une façon générale, contrastant avec la tendance à la baisse du taux de profit dans les principaux pays développés, le taux de profit du capital investi à l'étranger montre une tendance à la hausse pendant la crise. Curieusement les années de crise pétrolière et de hausse des prix des hydrocarbures — 1973-1974 et 1979-1980 —, correspondent à des années de hautes records des taux de profit. Et ces hausses record n'affectent pas seulement le capital investi dans le pétrole mais le capital dans son ensemble.

Pour l'ensemble du capital investi à l'étranger, les taux de profit des multinationales ont grimpé de 11% en 1970 à 16% et 17% pendant la crise de 1973-1974. Les taux de profit ont grimpé ensuite de 13,5% en 1977 à 15% et 20% en 1978 et 1979. A chaque retombée de crise pétrolière, le taux de profit s'est maintenu à environ 4 points au-dessus de ce qu'il était avant la crise. Quant aux taux de profits du capital investi dans le pétrole, il n'était qu'à 12,5% en 1970 c'est-à-dire juste un point et demi au-dessus du taux de profit de l'ensemble des investissements. Il a atteint 33% pendant la première crise de 1973-1974, et 37% en 1979 (le taux de 1980 n'est pas communiqué).

Les dirigeants des multinationales peuvent donc légitimement crier, avec Yves Montand : Vive la crise !

## Crise de l'impérialisme !

Le deuxième grand absent de l'émission, qui est le corollaire du premier, est l'impérialisme.

Le mécanisme selon lequel le capital investi à l'étranger et plus particulièrement dans les pays sous-développés, rapporte plus que lorsqu'il est investi sur place, mériterait d'être développé mais ce n'est pas notre propos ici.

Ce fait, attesté par les chiffres, réduit à zéro la propagande du Parti communiste qui dénonce l'investissement à l'étranger d'un capital qui pourrait être utilisé à créer des emplois en France. Le capital n'a jamais servi à créer des emplois, mais à faire du profit. Or ces profits supérieurs faits à l'étranger et rapatriés servent à soutenir l'économie nationale et indirectement profitent d'une façon ou d'une autre aux travailleurs des pays développés.

La restructuration de l'industrie, à l'ordre du jour, consiste à rendre le capitalisme français plus compétitif sur la scène internationale de façon à pouvoir rapatrier une quantité accrue de profits. Les années à venir ne verront pas de ralentissement de ce processus mais au contraire une accélération du rythme des investissements à l'étranger, et en conséquence une accélération des suppressions d'emplois en France.

Le paradoxe réside dans le cycle : investissements à l'étranger - soutien à l'économie nationale - suppressions d'emplois dans le pays investisseur, n'est qu'apparent. Car s'il y a une restructuration — c'est-à-dire modification de la structure de l'industrie — il y a (ou il devrait) y avoir modification de la structure de l'emploi.

Dans l'émission « Vive la crise ! », Michel Albert constate que « nos vieilles industries, celles qui faisaient notre force et notre orgueil sont frappées de plein fouet ». Et il cite : l'industrie textile, la sidérurgie, l'automobile, la construction navale. Ce sont des industries à fortes composition organique du capital, c'est-à-dire où la valeur du capital fixe — bâtiments, machines — constitue une forte proportion du capital total, et où les taux de profit sont plus faibles que dans d'autres secteurs. Ces industries auraient été en déclin indépendamment de la crise car la baisse des taux de profit est une tendance générale qui atteint tous les secteurs de l'industrie lourde (voir le *Monde libertaire* du 9 février 1984, « Remue méninges à Versailles »).

L'introduction de l'informatique dans l'automobile et dans l'équipement des navires ne pourra guère changer cette tendance.

Par ailleurs la nécessité de maintenir des profits élevés oblige à investir dans des secteurs où le cycle de rotation du capital est rapide, et à abandonner les secteurs où ce cycle est long. Entre la décision de construire une auto ou un navire et sa mise sur le marché des années peuvent s'écouler.

En résumé : forte composition organique du capital (sidérurgie, textile) et cycle de rotation du capital trop long (automobile, construction navale) ou un panachage des deux amènent les pays industrialisés à abandonner des pans entiers de leur industrie.

Ce n'est pas forcément un signe de déclin. Cela peut au contraire être un signe d'adaptation aux conditions nouvelles, en abandonnant des secteurs de production à faible taux de profit à des pays moins développés dont le niveau technologique est moins élevé et qui compensent la nécessité d'investissements lourds (en empruntant aux pays industrialisés d'ailleurs, source de nouveaux profits pour ces derniers) en payant des bas salaires.

Cette forme de sous-traitance permet aux pays industrialisés de concentrer une part accrue de leurs investissements dans des secteurs plus rentables touchant la technologie de pointe comme l'informatique, mais aussi l'aéronautique, l'armement, le nucléaire (tout cela s'interpénétrant plus ou moins) mais aussi, l'agro-alimentaire, qu'on oublie souvent. Tous ces domaines cités constituent aujourd'hui les secteurs véritablement clés, des secteurs stratégiques à un degré bien plus important que le textile ou la construction navale.

Cela dit, Michel Albert a raison de regretter les divisions de l'Europe, qui aurait sans cela « encore bien assez d'atouts pour faire face ». Mais pour cela, dit-il, il aurait fallu unir ses forces, alors que chaque pays européen « a voulu tirer son épingle du jeu, tout seul ». Mais si Michel Albert constate les effets pernicieux de la division européenne il ne dit rien de ses causes. Or ces causes, selon nous, renvoient à l'impérialisme, précisément. Dans le *Monde libertaire* du 5 janvier 1984 (« Le dollar monte, l'Europe baisse ») on peut lire : « Le degré plus ou moins avancé d'interpénétration de chaque Etat de la C.E.E. dans le dispositif impérialiste américain détermine largement leurs positions européennes lors du sommet d'Athènes. »

Plusieurs exemples concernant la R.F.A., les Pays-Bas, l'Italie, sont donnés montrant que « tout se passe comme si les partenaires de la France considéraient que l'heure de l'Europe était passée et qu'ils acceptaient l'idée que l'avenir du continent résidait dans une intégration à un ensemble occidental dominé par les Etats-Unis (...) c'est une véritable bourgeoisie compadore qui apparaît en Europe et qui se contenterait d'une alliance subalterne avec l'impérialisme américain. »

Michel Albert peut bien regretter « l'insouciance, la frivolité et l'aveuglement qui ont prévalu », si cette hypothèse se vérifie, les divergences européennes ne relèveraient pas de l'erreur de calcul ou de la mauvaise volonté, elles procéderaient d'une volonté politique de maintenir les Etats européens dans l'orbite américaine, en payant le prix de la subordination.

Dans ces conditions, les appels à la construction européenne qu'on a entendu lors de l'émission prennent un tout autre sens : au lieu de se cantonner à vouloir secouer les immobilismes conservateurs internes à l'Europe, il faut également s'orienter vers une lutte contre l'impérialisme américain.

Mais de cela il n'a pas été question, pas plus que du rôle des multinationales...

Il reste que l'émission était une des plus intéressantes qu'on ait vues depuis longtemps, et des plus sympathiques aussi, dans la mesure où elle esquissait une tentative de solution, dans la mesure également où elle ne présentait pas la crise comme une fatalité incontournable et en appelait à l'initiative des téléspectateurs eux-mêmes pour sortir de l'impasse.

On ne peut guère en vouloir à Yves Montand et à son brain trust d'avoir occulté deux éléments importants de l'analyse de la crise dans la mesure où ni Montand ni son brain trust n'ont jamais prétendu révolutionner les méthodes d'analyse des mécanismes du capitalisme.

Montand dit lui-même que l'alternative, actuellement, se limite entre le capitalisme libéral et les systèmes de l'Est. Si l'on n'en veut pas, dit-il « il faut donc inventer autre chose », ce qui, au moins, constitue une démarche non sectaire.

Il n'empêche que, au-delà de la paranoïa imbécile de l'anticommunisme, que dénonce le P.C., on ne peut être que d'accord avec lui (une fois n'est pas coutume) quand Philippe Herzog, membre du bureau politique, écrit que l'émission a oublié que « les peuples sont écrasés sous le poids des sociétés multinationales, du dollar, des dépenses militaires, de la dette ».